

A l'occasion du mois sacré,
l'Express
souhaite à ses lecteurs
bon Ramadhan...



JUSTICE

**L'actuel et deux anciens P-DG
de la CNAN placés en détention
provisoire**

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 23 MARS 2023 // N°521 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À PARIS, FRANCE, L'ESPAGNE
DE PEDRO SANCHEZ, MAROC, ITALIE, RUSSIE ET SAHARA OCCIDENTAL :

Le Président Tebboune « sans détour » avec Al Jazeera

- « Notre ambassadeur sera bientôt de retour à Paris »
- « Les relations avec le Maroc sont arrivées à un point de non-retour »
- « Nous considérons le revirement de l'Espagne sur la question du Sahara occidental comme une décision unilatérale de Pedro Sánchez »

Lire en page 3



P.3



Lire en pages 8 et 9

FONDS ILLICITES, BLANCHIMENT
D'ARGENT, ABUS DE FONCTION ET
OBTENTION D'INDUS AVANTAGES

12 ans de prison ferme requis contre l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf

P.2

RAMADHAN

Les horaires de travail dans les établissements éducatifs fixés

P.16

ARRESTATION D'UN GROUPE
DE CRIMINELS À BÉJAÏA

Saisie de 1.5 kg de kif traité et de plus d'un milliard de centimes

P.16

AUDIOVISUEL

De grands noms du cinéma et de la télévision algérienne de retour sur le petit écran

P.16

LE MINISTRE DE
LA COMMUNICATION
PRÉSENTE LE PROJET
DE LOI ORGANIQUE
RELATIF À L'INFORMATION

Supplique pour un « assainisse- ment global » du secteur

P.3





SYRIE :

L'AÉROPORT D'ALEP ENDOMMAGÉ PAR UNE FRAPPE ISRAËLIENNE

L'aéroport d'Alep, dans le nord de la Syrie, a été touché ce mercredi à l'aube par une frappe israélienne qui a provoqué des dégâts matériels, pour la deuxième fois depuis le début du mois, a indiqué le ministère syrien de la Défense. L'aéroport a notamment servi à acheminer l'aide humanitaire internationale vers Alep, durement frappée par le séisme qui a dévasté le 6 février plusieurs régions de Syrie et de Turquie, pays



voisin. «Vers 03h55 (00h55 heure de Paris), l'ennemi israélien a mené une agression aérienne avec plusieurs missiles depuis la Méditerranée, à l'ouest de Lattaquié, ciblant l'aéroport

international d'Alep», a ajouté le ministère de la Défense. Le ministère a cité une source militaire faisant état de dégâts matériels, sans évoquer de victime.

LE TEST LE PLUS RAPIDE DES NOUVEAUX MINISTRES

ZITOUNI À L'ÉPREUVE DU RAMADHAN

Pour sa bonne (ou sa mauvaise, on le saura plus tard) aubaine, le nouveau ministre du Commerce a pris le département du Commerce juste à la veille

de Ramadhan. Secteur coupe-gorge par excellence, le Commerce est un «aaleur» de ministres, et rares sont ceux qui tiennent le coup. Souhaitons

toutefois longue vie au ministre Zitouni, qui avait laissé une bonne image lorsqu'il avait en charge la Safex, et s'en est même sorti avec de bons points.

VIVE LA RSTA !

Avec le privé qui a fait main basse sur le transport public dans la capitale et sa proche périphérie, c'est la galère pour les voyageurs, les plus pressés surtout : on marque jusqu'à 15 minutes par arrêt, comportement

limite des chauffeurs et des receveurs, on descend les passagers pour les rembarquer dans un autre bus, parce que Monsieur à « une autre course », etc. On aura tout vu ! Exclamation récurrente : vive la RSTA ! Et c'est

pareil pour d'autres domaines qui sont « tombés » entre les mains de jeunes loups aux dents longues (et à la politesse courte, surtout) où on regarde avec nostalgie vers ce qui a été, avant que ce qui existe soit...

L'OL SOUTIENT AOUAR ET CONDAMNE LA HAINE

L'Olympique Lyonnais (OL) a apporté son soutien à l'international algérien Houssem Aouar après des propos racistes dont il a été victime à l'annonce officielle de son choix de jouer en sélection nationale algérienne. «L'OL apporte son soutien à Houssem Aouar ainsi qu'à toutes les personnes victimes de racismes et d'actes discriminatoires en raison de leurs origines ou choix de vie et condamne la haine», a indiqué le club français sur Twitter.

FACEBOOK ET INSTAGRAM:

POURSUITES CONTRE META SUR LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET LA PÉDOCRIMINALITÉ

Des fonds de pension et d'investissement ont porté plainte contre Meta pour avoir «fermé les yeux» sur la traite des êtres humains et la pédocriminalité sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram, déjà accusés de nombreux maux par les autorités. «Pendant la décennie écoulée, les applications de Meta ont aidé, soutenu et facilité la tâche des criminels responsables de proxénétisme, traite des êtres humains et de pédocriminalité qui ont eu lieu à grande échelle sur les plateformes» du groupe californien, accuse la plainte déposée lundi devant un tribunal

du Delaware, spécialisé en droit des affaires. «Des preuves substantielles montrent que le conseil d'administration a fermé les yeux alors qu'il avait connaissance, tout comme la direction de l'entreprise, de ce phénomène en pleine expansion», continuent les avocats des fonds signataires, qui détiennent des actions chez Meta. Ils assurent que les trafiquants se servent des plateformes pour attirer, recruter et exploiter des victimes, qui sont des utilisateurs mineurs et adultes de Facebook et Instagram, «dont les vies sont pour toujours dévastées».

TÉBBOUNE: « NOTRE AMBASSADEUR SERA BIENTÔT DE RETOUR À PARIS »

Dans un entretien accordé à la chaîne d'information qatarie, diffusé mardi soir, le président Tebboune a souligné que « notre relation avec la France est fluctuante », annonçant que « l'ambassadeur algérien sera bientôt de retour à Paris ».



DÉCLARATIONS PROVOCATRICES D'UN RESPONSABLE SIONISTE SUR LE PEUPLE PALESTINIEN :

L'ALGÉRIE CONDAMNE FERMEMENT

L'Algérie a condamné « fermement » les déclarations « provocatrices » d'un responsable de l'entité sioniste contestant le droit du peuple palestinien à exister et à établir son Etat indépendant, selon une déclaration du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, publiée hier. « L'Algérie condamne fermement les déclarations provocatrices d'un responsable de l'entité sioniste tenant d'une idéologie négationniste qui conteste le droit du peuple palestinien à exister et à établir son Etat indépendant », indique la déclaration

du ministère. Elle « condamne avec la même fermeté l'utilisation par ce responsable d'une carte d'occupation expansionniste qui inclut les territoires du Royaume Hachémite de Jordanie, ainsi que les territoires palestiniens occupés », a-t-on ajouté. Selon la même source, ce comportement « agressif, qui s'ajoute à une série de violations systématiques commises par la puissance occupante contre le peuple palestinien, ses biens et ses lieux saints dans un dessein expansionniste très dangereux, constitue une violation flagrante de la

légalité internationale et une menace directe à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans toute la région ». L'Algérie a appelé à cette occasion la communauté internationale, « en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à assumer ses responsabilités pour protéger les droits légitimes du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale, et à faire respecter ses frontières, ainsi que celles de tous les Etats de la région, y compris le Royaume Hachémite de Jordanie », a conclu la déclaration du ministère.

RAMADHAN

VFS GLOBAL FIXE SES HORAIRES D'OUVERTURE

Le prestataire de collecte des demandes de visas pour la France à Alger, a annoncé ses horaires d'ouverture pendant le mois sacré.

« A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, nous informons notre aimable clientèle que les horaires d'ouverture du centre seront selon les modalités suivantes :

-Réception des demandes de visa (dépôt général et premium lounge): 8h à 15h
-Complément de dos-

siers & Restitution de passeports : 8h à 15h
-Prime Time (en complément de l'heure mentionnée au-dessus) : 15h à 17h

Par ailleurs, VFS a rappelé que les horaires de passage pour les ascendants de ressortissant français ou de conjoint étranger de ressortissant français seront de 12h à 13h et de 15h à 17h avec le service Prime Time à condition de présenter les documents suivants :

-Justificatif de nationalité française du descendant ou de son conjoint : copie de la carte nationale d'identité ou du passeport

-Justificatif du lien de filiation : copie intégrale de l'acte de naissance du descendant français dressé ou transcrit par une autorité française ou copie intégrale récente de l'acte de mariage dressé ou transcrit par une autorité française du descendant avec un ressortissant français.

« HAPPY RAMADAN »

LES RUES DE LONDRES DÉCORÉES POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS

En cette année 2023, à l'occasion du début du Ramadan, des illuminations symbolisant l'islam ont été installées dans un quartier touristique du centre de Londres. Une initiative inédite que le Brexit n'a manifestement pas été en mesure de contrarier...

Pour la première fois, l'emblématique quartier West End situé dans le centre de Londres a été décoré pour marquer le mois du Ramadan, qui doit débuter mer-

credi 22 mars.

La rue Coventry, qui relie deux des places les plus fréquentées de la ville, Piccadilly et Leicester Square, a été illuminée avec le message « Joyeux Ramadan », des lumières représentant des croissants de lune et des étoiles, ainsi que des lanternes traditionnelles appelées « fanous », couramment utilisées pour décorer les rues du Moyen-Orient pendant le mois de jeûne.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À PARIS, FRANCE, L'ESPAGNE DE PEDRO SANCHEZ, MAROC, ITALIE, RUSSIE ET SAHARA OCCIDENTAL :

Le Président Tebboune « sans détour » avec Al Jazeera

Dans un entretien très suivi, pour les déclarations qui l'ont émaillé de bout en bout, et accordé à la chaîne Al Jazeera, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a répondu sans détours à plusieurs questions de la journaliste Khadidja Bengana.



Cette interview, qui soit dit en passant réconcilie en même temps et la chaîne qatarie et la journaliste elle-même, avec l'Algérie, a le bénéfice de clarifier les choses sur un certain nombre de dossiers épineux. Ainsi, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé dans un entretien accordé à Al Jazeera que l'Algérie considèrerait la position de l'Espagne vis-à-vis du Sahara occidental comme une position individuelle du gouvernement Pedro Sanchez.

Dans le détail, le président Tebboune a déclaré : « Nous

considérons la position de l'Espagne vis-à-vis du Sahara occidental comme une position individuelle du gouvernement Sanchez », soulignant que l'Espagne « s'est alignée dans le dossier du Sahara occidental avec des attitudes secrètes qui ne la déchargent pas de ses responsabilités ». Il a fait savoir, dans le même cadre, que les « échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne se poursuivent et leur majorité s'effectue par le secteur privé dans les deux pays ». Le président Tebboune a dit, par ailleurs, « regretter que les relations algéro-maroc-

caines en soient arrivées à ce stade entre deux pays voisins », soulignant que les relations entre les deux pays sont arrivées à « un point de non-retour » et que la position algérienne était une « réaction ». Evoquant les relations avec l'Italie, le chef de l'Etat a affirmé qu'elles étaient « stratégiques, historiques et très solides, remontant à l'époque de la Guerre de libération », relevant que l'accord sur l'énergie avec l'Italie « couvre l'électricité, le gaz et l'hydrogène, et nous œuvrons à le mettre en œuvre en coopération avec l'Europe ».

Concernant la crise en Ukraine, le Président a indiqué que « l'Algérie est habilitée à jouer un rôle de médiation dans la crise ukrainienne, l'Algérie étant parmi les rares pays à jouir de la crédibilité nécessaire pour s'acquitter de cette mission », ajoutant que « ma visite en Russie est toujours d'actualité et aura lieu le mois de mai sur invitation du président russe ». Le président Tebboune a évoqué la cause palestinienne qu'il a qualifiée de « cause centrale » et de « question quasi interne en Algérie ».

I.M.Amine

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSENTE LE PROJET DE LOI ORGANIQUE RELATIF À L'INFORMATION Supplique pour un « assainissement global » du secteur

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présenté, mardi, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique relatif à l'Information. Le projet qui doit en même temps concrétiser les promesses faites par le Président aux professionnels du secteur et consacrer la liberté et le pluralisme de la presse, doit également tracer les lignes de partage des règles de professionnalisme et de l'éthique professionnelle, et en faire un pilier de la pratique démocratique et la protéger de toutes formes de dérive. Devant les élus du peuple, le ministre a mis en avant l'importance que revêt le projet de loi, de par « le rôle essentiel des médias dans la formation et l'orientation de l'opinion publique, notamment dans le cadre des développements impressionnants des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ». La révision du cadre législatif relatif à l'information vise à « renforcer le choix démocratique, élargir le champ des libertés publiques et consacrer le principe du droit à l'information, élément essentiel pour la transmission et la réception des différentes informations, idées et opinions dans le cadre du respect des constantes nationales ».

Au volet presse écrite et électronique, le projet de loi prévoit « l'instauration du régime déclaratif qui repose sur l'application simplifiée pour la création de médias, au lieu du régime d'octroi d'agrèments en vigueur ». Le texte de loi prévoit également la création d'une Autorité de régulation de la presse écrite et électronique, « une instance publique qui jouit d'une autonomie financière et qui s'acquitter des missions de régulation de l'activité de la presse écrite et électronique », poursuit le ministre. Quant au domaine de l'audiovisuel, Bouslimani a rappelé que le projet de loi prévoit « l'amendement des statuts de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), en lui octroyant un caractère spécifique, tout en élargissant ses missions pour englober la régulation et le contrôle des services de la communication audiovisuelle sur internet ». Par ailleurs, il a indiqué que ce projet « a tenu compte de la garantie d'une pratique médiatique professionnelle assurant l'équilibre entre la liberté de la presse et la responsabilité professionnelle, à travers la mise en place de garanties qui consacrent le droit du journaliste à la liberté d'expression et à la recherche d'in-

formation. Ces garanties « octroient au journaliste la protection juridique de ses œuvres et préservent son droit de ne pas diffuser toute information, article ou travail ayant subi des modifications substantielles sans son consentement ». Ce projet de loi, ajoute M. Bouslimani, « renforce le droit du journaliste d'accéder à l'information et de protéger ses sources en reconnaissant son droit au secret professionnel et en faisant obligation aux organismes à l'effet de faciliter son accès à l'information », de même qu'il prévoit la promotion du travail journalistique à travers la définition des concepts d'activité journalistique et de journaliste professionnel, tout en assurant la formation. Le ministre de la Communication a, en outre, précisé que le texte de loi prévoyait « la pénalisation de toute forme de violence ou d'intimidation lors de l'exercice par le journaliste de ses fonctions », et faisait « obligation au média de souscrire à une police d'assurance au profit de chaque journaliste dépeché dans des zones pouvant mettre sa vie en danger, et lui accorder le droit de refuser le travail en l'absence de celle-ci sans que son refus ne constitue un manquement à ses devoirs professionnels ». Le projet de loi insiste dans sa teneur sur « l'exclu-

RAMADHAN :

ECHANGE DE VŒUX ENTRE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ET SES HOMOLOGUES TUNISIEN ET MAURITANIEN

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu, hier, une communication téléphonique avec son frère, le président de la République tunisienne, Kais Saïed, lors de laquelle ils ont échangé les vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République. Pour la même occasion, le président de la République a eu, également, une communication téléphonique avec son frère, le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors de laquelle ils ont échangé les vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan. In Agence presse service

FONDS ILLICITES,
BLANCHIMENT D'ARGENT,
ABUS DE FONCTION ET
OBTENTION D'INDUS
AVANTAGES

12 ANS DE PRISON FERME REQUIS CONTRE L'ANCIEN MINISTRE ABDELMALEK BOUDIAF

Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, hier, une peine de 12 ans de prison ferme contre l'ancien ministre Abdelmalek Boudiaf, poursuivi avec 18 autres accusés pour corruption. Des peines allant de 4 à 5 ans de prison ferme ont été également requises contre l'épouse de Abdelmalek Boudiaf et deux de ses enfants pour recel et dissimulation intentionnelle de sources de fonds illicites, blanchiment d'argent, abus de fonction et obtention d'indus avantages. I.M./Avec Aps



sion des détenteurs de l'argent sale de tout investissement dans le domaine de la presse, en astreignant les médias à déclarer la source des financements pour la gestion des entreprises, justifier la possession d'un capital national et interdire le financement et l'apport financier direct ou indirect en provenance de parties étrangères ». Le projet de loi évoque la question du droit de réponse et de rectification dans tous les médias, les modalités d'exercice de ce droit ayant été soumises à des lois en fonction de la nature de chaque activité avec la définition des parties habilitées à exercer ce droit. O. F.

REBIGA APPELLE À "PRÉSERVER LES PRINCIPES ET VALEURS DES CHOUHADA"

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a appelé mardi 21 mars, du village de "Nara", commune de Menaâ (Batna), à "l'impérative préservation et à la diffusion parmi les jeunes des principes et valeurs pour lesquels s'étaient sacrifiés les héros et chouhada dont Mustapha Benboulaïd". Présidant la commémoration du 67^e anniversaire de la mort du chahid Benboulaïd (1917-1956), à la salle polyvalente de "Nara", le ministre a considéré que "l'objectif de la célébration des occasions nationales et l'évocation des chouhada est de tirer des enseignements des parcours de ces héros et les transmettre aux générations montantes". Cette commémoration qui coïncide avec celle de la fête de la Victoire du 19 mars est "une grande opportunité d'évoquer des moments immortels de l'histoire de notre nation". "Ce lion des Aurès que fut Benboulaïd constitue une référence par son sens du nationalisme, de la planification et de l'organisation qui possédait une vision claire de ses propres objectifs et de la cause nationale", a ajouté le ministre relevant que "les sacrifices immenses faits par cet homme au service de la préparation puis du déclenchement de la révolution ne peuvent être consentis que par de grands hommes". Mustapha Benboulaïd "était un symbole de la révolution libératrice et un de ses planificateurs et déclencheurs", a indiqué le ministre assurant que "le souvenir de si Mustapha Benboulaïd est présent dans nos mémoires et nous continuerons à préserver le pays dont les fondements ont été jetés par ce chahid et ses compagnons moudjahidine". La célébration de l'anniversaire de la mort du chahid Benboulaïd qui s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, de la famille révolutionnaire et du wali Mohamed Benmalek a été marquée par le recueillement à la mémoire des martyrs et le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du chahid Mustapha Benboulaïd au cimetière des chouhada de "Nara". L'occasion a donné lieu à l'inauguration d'une polyclinique dans ce village, la distinction de moudjahidine et de la famille de Benboulaïd ainsi qu'à la visite de la maison du chahid dans la ville d'Arris transformée en musée et à la remise des prix aux lauréats du marathon Mustapha-Benboulaïd.

APS

ANP : neuf éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Tindouf et Djanet, des détachements de l'ANP «ont intercepté 635 individus et saisi 23 véhicules, 205 groupes électrogènes, 137 marteaux-piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 11 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».



Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également mis en échec des tentatives d'introduction de plus de deux quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, durant la période allant du 15 au 21 mars en cours, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 15 au 21 mars 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de

nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source, relevant que dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 39 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des quantités de drogues provenant des frontières avec le

Maroc, s'élevant à 2 quintaux et 18 kilogrammes de kif traité, et saisi 87 401 comprimés psychotropes", ajoute le communiqué du MDN. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Tindouf et Djanet, des détachements de l'ANP "ont intercepté 635 individus et saisi 23 véhicules, 205 groupes électrogènes, 137 marteaux-piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 11 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", note la même source, ajoutant que "14 autres individus ont été arrêtés et 06 fusils de chasse, 4,5 quintaux de tabacs et des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation

s'élevant à 16 tonnes ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". De même, les Gardes-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 98 689 litres à Bordj Badji Mokhtar, Souk Ahras, El-Tarf et Tébessa". Durant la même période, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 132 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 220 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

R. N.

Les commissions d'inspection des établissements hospitaliers entament leur mission dans les prochains jours

Les commissions d'inspection créées sur ordre du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, entament "dans les prochains jours", leur mission dans plusieurs établissements hospitaliers à travers le territoire national, indique, lundi, un communiqué du ministère. L'objectif de ces commissions consiste à "s'assurer de la qualité des prestations de santé prodiguées au niveau des services des urgences et

médicaux" et "à relever les lacunes enregistrées dans plusieurs domaines avant de formuler des observations", précise le communiqué. Ces visites d'inspection s'inscrivent dans le cadre "des mesures visant la prise en charge du malade et l'amélioration du service ainsi que des conditions de travail au niveau des activités médicales et paramédicales", ajoute la même source.

R. N.

ANP : visite guidée au profit des médias nationaux à l'Ecole de Commandement et d'Etat-Major

Une visite guidée a été organisée, mardi, 21 mars, au profit de journalistes de différents médias nationaux, à l'Ecole de Commandement et d'Etat-Major Chahid Hamouda-Ahmed dit Si El-Haouès, en vue de s'informer sur les méthodes de la formation scientifique et militaire destinée aux officiers pour leur professionnalisation. S'exprimant à cette occasion, le général major Mohamed Omar, commandant de l'Ecole, a déclaré que "pour gagner le pari de la modernisation et du professionnalisme, il faut d'abord un système de formation basé sur un programme

pédagogique au diapason de la modernité et des technologies de pointe, en adoptant une stratégie constructive en matière de communication extérieure et en renforçant la relation avec les médias nationaux et le lien Armée-Nation". Cette visite guidée entre dans le cadre du plan sectoriel de communication du Commandement des forces terrestres afin de permettre aux journalistes de "s'enquérir de près des efforts consentis par le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans ce domaine", à la faveur d'un système de formation

qui s'appuie sur "une ressource humaine qualifiée et au fait des développements technologiques de l'heure, tout en œuvrant à ériger l'Ecole en pôle d'excellence dans le domaine de la formation militaire", a-t-il soutenu. La visite était une occasion pour les journalistes de s'enquérir des moyens pédagogiques développés utilisés dans la formation des officiers dans plusieurs spécialités militaires et scientifiques pour enrichir leurs connaissances dans le domaine technologique et la maîtrise de la numérisation.

R. N.

FÉDÉRATION NATIONALE DES EXPLOITANTS AURIFÈRES ARTISANS

Les secrétaires de wilaya reçus par Mohamed Arkab

Cette rencontre a constitué une opportunité pour les membres de la Fédération nationale des exploitants aurifères artisans leur permettant d'exposer nombre de préoccupations, notamment d'ordre technico-commercial, mais aussi relatives aux sites d'activités minières définis par l'ANAM.

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, les secrétaires de wilaya de la Fédération nationale des exploitants aurifères artisans afin de discuter de nombre de leurs préoccupations, a indiqué un communiqué du ministère. « M. Arkab a reçu, au siège du ministère, les secrétaires de wilaya de la Fédération nationale des exploitants aurifères artisans de Tamanrasset, d'In Guezam, de Djanet et d'Illizi, et ce en présence du P-DG du groupe industriel minier Manadjim El Djazaïr (Manal), du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), du président du projet d'exploitation artisanale de l'or, et des cadres du ministère », lit-on dans le communiqué. Lors de cette rencontre, ajoute la même source, un bilan d'activité des micro-entreprises a été présenté, deux ans après le lancement du projet d'exploitation artisanale de l'or. Cette rencontre a également constitué une opportunité pour les membres de la Fédération nationale des exploitants aurifères artisans, leur per-



mettant d'exposer « nombre de préoccupations notamment d'ordre technico-commercial, mais aussi relatives aux sites d'activités minières définis par l'ANAM ». Le ministre de l'Énergie et des Mines a, dans ce cadre, insisté de nouveau sur « l'accompagnement pérenne et continu de ce projet, considéré comme incubateur pour les jeunes de la région et un plus

à l'économie nationale », précise le communiqué. M. Arkab a, par ailleurs, affirmé « son soutien permanent aux bénéficiaires des autorisations qui permettent aux jeunes d'exercer cette activité professionnelle de manière légale, organisée et efficiente, assurant que toutes les préoccupations soulevées seront prises en considération à travers leur étude dans les meilleurs

délais et en trouvant des solutions urgentes et rapides ». « Le souci majeur étant d'assurer la préservation de l'intégrité des personnes, de l'environnement et l'exploitation idoine des capacités minières », a ajouté le ministre. Au terme de la rencontre, il a été convenu de tenir ces rencontres de manière périodique, conclut le communiqué du ministère. **APS**

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'AFFIRME :

«L'université algérienne en voie d'être une locomotive du développement économique et de la transition numérique»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, depuis Annaba, que l'université algérienne « est en voie de devenir une locomotive du développement économique et social » en affinant les compétences et talents scientifiques de la communauté universitaire (enseignants, chercheurs et étudiants) et en les valorisant au service de la société. « L'adhésion large de l'université à cette démarche trouvera l'accompagnement pédagogique, administratif et financier pour sa concrétisation sur le terrain et pour un impact positif de l'université sur son environnement », a affirmé à l'université Badji-Mokhtar M. Baddari qui a effectué en compagnie du ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, une visite commune dans le cadre de la coordination entre leurs deux départements en vue de développer un réseau de

start-up activant dans l'économie de la connaissance à impact socioéconomique direct. De son côté, M. Yacine El-Mahdi Oualid a salué « la complémentarité entre les deux départements pour accompagner les projets de start-up et d'entreprises innovantes », estimant que cette démarche a contribué à diffuser l'esprit entrepreneurial au sein des milieux estu-

diantins. Il a estimé que les données sont à ce propos « encourageants au regard de l'orientation de docteurs à lancer des projets innovants apportant des solutions numériques à des préoccupations de développement et contribuant au développement socioéconomique local ». Inspectant des modèles de projets de start-up d'étudiants dans le cadre des

mémoires de fin d'étude, les deux ministres ont appelé les exposants à se focaliser sur la maîtrise des mécanismes d'intelligence artificielle, à développer des logiciels et inscrire leurs projets pour obtenir le label de start-up dans une première étape de transformation de l'idée en une entreprise innovante productive de biens et de services. **Y. B.**

Croissant-Rouge algérien : 2000 colis alimentaires au profit de la population de Bordj Badji Mokhtar

Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) a expédié 2000 colis alimentaires au profit des familles nécessiteuses dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar à partir de la base aérienne de Boufarik (Blida), et ce dans le cadre de l'opération de solidarité à l'occasion du mois de Ramadhan. Chargées à bord de deux avions des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), ces aides portent sur

des produits alimentaires de base répartis sur 2000 colis, en sus de 200 tentes et 30 colis médicaux destinés en premier lieu aux nomades de la région. La présidente du C-RA, Ibtissem Hamlaoui, a affirmé, à cette occasion, que cette initiative s'inscrit dans le cadre de « la poursuite de l'opération de solidarité du CRA à l'occasion du mois de Ramadhan au profit de la majorité des wilayas du sud

dont chacune a bénéficié de 1000 à 2000 colis, en attendant la poursuite de l'opération par des caravanes médicales après Ramadhan ». Ces opérations seront élargies prochainement aux « 58 wilayas du pays à travers l'organisation de 332 restaurants de l'Iftar au profit des personnes sans abris, en sus de la distribution de repas à emporter », a-t-elle dit. **R. N.**

L'ÉTAT MOBILISÉ POUR LUTTER PAR TOUS LES MOYENS CONTRE LA DROGUE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé mardi à Alger que l'Etat était mobilisé pour lutter par tous les moyens contre le fléau de la drogue, devenue « une menace pour la sécurité nationale ». Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi relatif à la prévention contre la drogue, M. Tabi a précisé que « l'Etat est conscient du danger de ce fléau, et qu'il a mobilisé tous les moyens pour lutter contre ce phénomène qui menace la sécurité nationale ». Dans le cadre des efforts de l'Etat visant à tarir les sources à l'origine de la propagation des fléaux sociaux, le ministre a rappelé la création de l'allocation-chômage décidée par le président de la République, plaidant pour l'adhésion de la société à la politique de l'Etat visant à éliminer le phénomène du trafic et de la consommation de drogue. M. Tabi a évoqué, dans ce cadre, les mesures prévues par le projet de loi afin de garantir « une plus grande protection aux pharmaciens, victimes d'agressions commises par des toxicomanes », ajoutant que la protection de cette catégorie « sera renforcée lors de la révision du code pénal qui sera bientôt soumis au Parlement ». Parmi les dispositions pénales prévues dans ce projet de loi, figure une peine de prison allant jusqu'à 30 ans, si l'auteur est un agent public dont la fonction a facilité le crime. La peine est portée à la perpétuité, si l'acte est commis par un groupe criminel organisé. Pour renforcer les mécanismes d'investigation, le projet de loi accorde au procureur de la République ou au juge d'instruction « les prérogatives d'autoriser la police judiciaire de localiser les mis en cause, les coupables, ou l'objet du crime ou n'importe quelle marchandise ou autres ayant un lien avec le crime, et ce, à travers le recours aux technologies de l'information et de la communication ». **R. N.**

RAMADHAN/DIABÈTE : RESPECTER LES CONSEILS DES MÉDECINS POUR ÉVITER LES COMPLICATIONS

Les personnes atteintes du diabète sont appelées à faire preuve d'un respect strict des conseils des médecins quant à la conduite à tenir pendant le mois de Ramadhan pour éviter les complications, ont indiqué des médecins, mardi dernier, lors d'une rencontre sur le jeûne et le diabète organisée dans la wilaya d'Ain Defla. « A la veille du mois de Ramadhan, nous conseillons au patient diabétique d'abord de se rapprocher de son médecin traitant. C'est ce médecin qui va donner l'autorisation au malade de jeûner pendant le mois de Ramadhan ou pas », a souligné Pr Samira Belkacem, endocrinologue au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) d'Alger, lors de la rencontre sur « le diabète et Ramadhan » organisée par la Société algérienne de diabétologie (Sadiab) et la maison des diabétiques de Khemis Miliana au niveau de la salle de cinéma El Kawakib. L'endocrinologue qui a présenté une communication intitulée « le diabétique face au jeûne de Ramadhan », a ajouté que le patient diabétique « doit respecter la prise de médicament et doit être aussi en concertation avec son médecin », soulignant que c'est le médecin qui accompagne le malade et qui le met dans les meilleures conditions possibles afin qu'il jeûne en toute sécurité. **R.N.**

SONATRACH : DÉVELOPPER LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES AFRICAINS VIA DES CAPACITÉS LOCALES

Le groupe Sonatrach œuvre à développer la collaboration avec les sociétés africaines des hydrocarbures pour trouver des opportunités d'investissement dans le secteur, à travers des capacités et des financements issus des pays du continent, a indiqué mardi à Alger le P-DG du groupe, Toufik Hakkar. Plusieurs sociétés d'hydrocarbures de pays africains maîtrisent de plus en plus les technologies, dont Sonatrach, ce qui doit permettre de hisser la collaboration intra-africaine dans ce secteur, a estimé le P-DG de Sonatrach lors d'un point de presse en marge des travaux de la 4^e réunion des sociétés nationales des hydrocarbures des pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO).

"Il est temps pour nous de trouver au sein de notre Afrique l'expertise, la technologie, le financement et les marchés pour répondre à nos besoins", a-t-il déclaré, faisant observer que ceux-ci "restent encore fortement dépendants des acteurs extra-continents".

Entretien des relations "solides" fondées sur la complémentarité et l'intérêt commun avec plusieurs partenaires étrangers, Sonatrach bénéficie d'une expertise "de référence mondiale" prête à être partagée avec les sociétés d'hydrocarbures du continent, souligne M. Hakkar. "Dans cette optique, Sonatrach ne ménagera aucun effort pour partager ses expériences en matière de technologie sur des thèmes importants et sur les processus de développement de la production pétrolière et gazière", a-t-il assuré, réaffirmant l'engagement de la compagnie nationale des hydrocarbures au sein de l'APPO pour atteindre un haut niveau de compétitivité dans le domaine énergétique.

R. E.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN VIANDES ROUGES

L'Etat veut plus de régulation du marché

Lamine Derradji a expliqué que la liste nominative des bouchers qui ont été choisis pour effectuer des opérations de commercialisation à travers les points de vente sera transmise au ministère du Commerce, et les walis auront à superviser le suivi de l'étendue de l'engagement de ces commerçants à l'accord conclu avec les sociétés de distribution pour assurer la santé du citoyen et que le produit soit vendu au prix de 1.200 dinars le kg.

Alviar, filiale du Groupe public agrologistique (Agrolog), compte mettre sur le marché 30.000 tonnes de viande fraîche et vivante, importées du Brésil, du Soudan et de l'Inde, à un prix compétitif n'excédant pas les 1.200 dinars le kilogramme. Le P-DG du groupe, Lamine Derradji, s'exprimant sur les ondes de la radio nationale, a indiqué que l'opération se fera par étapes. Le responsable a rappelé que le processus de l'importation de cette viande a commencé à la mi-janvier dernier et comprend 20.000 tonnes de viande fraîche et 10.000 têtes de veaux destinés à l'abattage, soulignant que le premier lot de veaux importés brésiliens est déjà arrivé en Algérie il y a deux jours et a été dirigé aux abattoirs de l'entreprise l'Algérienne des viandes rouges ou celles appartenant au secteur privé du centre, de l'est et de l'ouest du pays pour faciliter le processus de commercialisation dans les meilleurs délais.

Derradji a relevé une hausse mondiale de la demande pour ce produit qui a entraîné automatiquement une augmentation vertigineuse des prix. Il a estimé que la consommation moyenne de viande durant le mois de jeûne dépasse les 55.000 tonnes et que les quantités importées dépassent de 50% les besoins, ce qui contribuerait à réduire les prix et à limiter la spéculation sur le produit après avoir connu une hausse record dépassant les 2.000 dinars le kilogramme.

Concernant la viande fraîche, il a indiqué qu'elle sera importée dans un premier temps du Soudan et de l'Inde, et que les premiers lots en provenance des deux pays arriveront avant le mois de Ramadhan, rassurant que cette viande est saine et propre à la consommation pour une période de trois mois. S'agissant de la distribution, Derradji a révélé que des contrats ont été signés avec 12 entreprises nationales de distribution de la viande sur tout le territoire national, couvrant environ 48 wilayas, y compris celles de l'intérieur et du Sud, où les



ventes sont effectuées via 1 100 points de vente. Dans ce cadre, le responsable a annoncé les accords qui seront signés entre les sociétés distributrices et un certain nombre de bouchers pour commercialiser ces viandes fraîches appartenant à l'Algérienne des viandes, à condition qu'aucun autre produit ne soit vendu. Il a rassuré que tout est mis en œuvre pour assurer la distribution dans les meilleures conditions et dans le respect du protocole mis en place par l'Algérienne des viandes», a-t-il dit. Pour ce qui est du contrôle, Lamine Derradji a expliqué que la liste nominative des bouchers qui ont été choisis pour effectuer des opérations de commercialisation à travers les points de vente sera transmise au ministère du Commerce, et les walis auront à superviser le suivi de l'étendue de l'engagement de ces commerçants à l'accord conclu avec les sociétés de distribution pour assurer la santé du citoyen et que le produit soit vendu au prix de 1.200 dinars le kg. Et

pour faciliter davantage l'opération de la commercialisation, une plate-forme numérique a été mise en place contenant la liste des wilayas et des boucheries retenues dans le cadre de cette opération. «Notre stratégie à moyen et à court termes consiste en la régulation du marché tout en assurant un produit sain pour le consommateur pour s'attaquer ensuite à l'organisation de la filière. Nous avons entamé des études pour ouvrir plus de points de vente. Notre objectif est de couvrir tout le territoire national. Nous allons tout mettre en œuvre pour casser les reins de la spéculation», s'est-il engagé. D'ailleurs, le responsable n'écarte pas l'éventualité d'importer la viande de mouton si les prix continuent d'augmenter, jugeant les prix actuels trop élevés. Enfin, le P-DG a évoqué l'urgence d'organiser la filière à travers la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie en matière d'élevage bovin et ovin pour mieux accompagner les éleveurs, assurer la disponibilité des aliments et surtout interdire l'abattage des femelles ovines. «C'est une stratégie qui donnera ses fruits d'ici 4 à 5 ans, mais il faudrait commencer dès maintenant», a-t-il conclu. Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchohra, a salué la décision des pouvoirs publics d'importer des viandes rouges à même de faire baisser les prix. Toutefois, il a mis l'accent sur l'importance d'impliquer les bouchers dans l'opération afin de permettre une meilleure distribution. Il en est de même pour l'Association de protection du consommateur et son environnement (Apoce). Son président, Mustapha Zebdi, approuve la décision, tout en souhaitant que les prix soient plus abordables.

Y. B.

Huile de table : les producteurs autorisés à vendre directement au consommateur durant le mois sacré

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a ordonné, mardi, l'autorisation aux producteurs d'huile de table de vendre leurs produits directement aux consommateurs sur les marchés de proximité, en vue de répondre à la demande croissante enregistrée notamment durant le mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de travail avec les producteurs d'huile de table, le ministre a ordonné d'autoriser à ces pro-

ducteurs de "vendre l'huile de table directement aux consommateurs sur les marchés de proximité dans les 58 wilayas, dans l'objectif de satisfaire la demande croissante sur ce produit durant le mois sacré", précise-t-on de même source. M. Zitouni a relevé, à ce propos, "la nécessité d'assurer la disponibilité de ce produit de base partout sur le territoire national, et de réduire les perturbations qu'a connues le marché ces derniers temps", note le communiqué. Il a été

convenu, lors de cette réunion, de "porter la production de l'huile de table de 3.550 tonnes à 4.690 tonnes/jour, à compter de la semaine en cours, et de mettre ces quantités sur le marché national". Le ministre s'est félicité, par là même, "des efforts déployés par tous les opérateurs économiques à l'échelle nationale, en vue d'assurer l'approvisionnement des marchés en produits de large consommation à la veille du mois sacré", conclut le communiqué.

APS

Nigeria : l'économie enregistre une croissance conséquente depuis la récession de 2020

L'économie nigérienne a maintenu une trajectoire de croissance positive pendant neuf trimestres consécutifs depuis sa sortie de la récession en 2020, a annoncé mardi dernier la Banque centrale du Nigeria (CBN). Cette performance a été largement due à la croissance

soutenue des secteurs des services et de l'agriculture, a déclaré le gouverneur de la CBN, Godwin Emefiele, à l'issue de la réunion du Comité de politique monétaire à Abuja, la capitale du pays. Il a également attribué cette croissance à un rebond des activités économiques et à

l'intervention continue de la CBN dans les secteurs propices à la croissance, ajoutant que la reprise de la croissance de la production devrait se poursuivre en 2023 et 2024. « Le comité a toutefois observé avec inquiétude l'augmentation marginale de l'inflation globale en

février à 21,91%, soit une augmentation de 0,09 point de pourcentage par rapport au mois précédent », a-t-il indiqué, ajoutant que cette augmentation était en grande partie due à une hausse minime de la composante alimentaire.

R.E.

Chr ea (T ebessa) : 30 millions DA pour l'am elioration de l'AEP

Le directeur g en eral de l'ADE a suivi un expos e sur la situation de l'approvisionnement en eau potable dans cette commune, estimant que la raret e de l'eau est due  a une p eriod e de s echeresse prolong ee qui se poursuit depuis plusieurs ann ees, entra nant la r eduction de la nappe phr eatique et la baisse des rendements des puits...

Le directeur g en eral de l'Alg erienne de eaux (ADE), Mustapha Reguig, a annonc e, lundi dernier depuis la commune de Chr ea, wilaya de T ebessa, qu'une enveloppe financi ere de 30 millions DA a  et e allou ee pour le raccordement de quatre puits profonds en cours de r ealisation, au ch ateau d'eau principal de cette commune, en vue d'am eliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants. Au cours d'une visite de travail dans la wilaya, il a pr ecis e que cette enveloppe financi ere a  et e autoris ee pour le raccordement des 4 puits profonds d'un d ebit de 25 litres/seconde, au ch ateau principal de la localit e de «Kara Lamri», dans la commune de Chr ea. Le directeur g en eral de l'ADE a suivi un expos e sur la situation de l'approvisionnement en eau potable dans cette commune, estimant que la raret e de l'eau est due  a une p eriod e de s echeresse prolong ee qui se poursuit depuis plusieurs ann ees, entra nant la r eduction de la nappe phr eatique et la baisse des rendements des puits. Reguig a assur e que le minist ere de tutelle a donn e son accord r ecemment, pour le



forage de puits profonds dans la commune de Chr ea, et la r enovation du r eseau de distribution et son extension, ainsi que le lancement d'une vaste op eration de r eparation des fuites, l' elimination des points noirs, afin de r ecup erer d'importantes quantit es d'eau dont b eneficieront les citoyens. Pour sa part, la directrice des ressources en

eau de la wilaya de T ebessa, Sonia Reha ilia, a soulign e que la commune de Chr ea compte 95.000 habitants qui n ecessitent un volume de 14.296 m³/jour. La collectivit e produit seulement 3.542 m³/jour avec un d eficit de 10.000 m³, et est aliment ee par 11 puits profonds et 19 ch ateaux d'eau. Elle a ajout e que le secteur des res-

sources en eau a pr evu diverses mesures  a court terme afin de produire 4.234 m³/jour, en r ehabillant 4 puits profonds notamment, la r enovation et l'extension des r eseaux et la r eparation des fuites, ainsi que l'organisation du r eseau de distribution en 7 secteurs op eratoires pour am eliorer les conditions de distribution et la

moyenne des volumes distribu es. A moyen et long termes, la m eme responsable annonce la r ealisation d'une deuxi eme station de pompage des eaux dans la r egion de Faydh El Mehri, pour un montant estim e  a 40 millions DA, le renforcement de l'AEP de Chr ea  a partir de la commune de Ma Labiod, ainsi que la relance du projet de barrage d'Ain Babouche, la r ealisation du transfert de la wilaya de Mila par le barrage d'Ourkis dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, pour atteindre la commune de Chr ea. Le directeur g en eral de l'ADE a proc ed e,  a la faveur de cette visite,  a la mise en service de la station de pompage d'Oum Khaled dans la commune de Tlidj ene, d'un d ebit de 60 litres/seconde, et donn e le coup d'envoi du projet d'une deuxi eme station de pompage dans la localit e de Faidh El Mehri  a Chr ea, avant d'inspecter le forage d'un puits profond d'un d ebit de 25 litres/seconde dans la localit e d'Abla de la m eme commune, o u les travaux sont achev es. Le forage est au stade des essais et sera op eratoire «avant l' et e», tandis qu'un autre puits entrera en fonction apr es sa r ehabilitation. **APS**

BLIDA : RU EE SUR LES MARCH ES DE PROXIMIT E



De nombreux citoyens se ruent, depuis quelques jours, vers les march es de proximit e qui ont ouvert leurs portes  a travers plusieurs communes de la wilaya de Blida en pr evision du mois de Ramadhan. Nombreux estiment qu'on y trouve presque tous les produits de consommation  a des prix d efiant toute concurrence. A Boufarik, sous une vingtaine de chapiteaux dress es au centre-ville, des consommateurs se bousculent pour acheter des sacs de semoule, de farine ou des bouteilles d'huile de table. Femmes, hommes, jeunes et vieux se marchent sur les pieds dans cet espace exigu o u les habitants de la nouvelle ville de Bouinan viennent aussi faire leurs emplettes. Trois bouchers proposent de la viande rouge et blanche  a des prix abordables. L'un d'eux  ecoule la viande de b oeuf  a 1200 DA/kg. La vente de la viande rouge import ee alimente beaucoup les discussions. Les exposants se veulent rassurants. «Tout est disponible et il est inutile de se bousculer», s' epoumonne en vain l'un d'eux. En attendant l'ouverture des surfaces commerciales du groupe public Agrodiv, qui annonce son retour en force, des consommateurs raflent tout. Tout porte  a croire que le march e conna tra une tension lors de la premi ere semaine de Ramadhan. **R.R.**

Djelfa: plantation de 5.000 arbustes avec la participation de l'ANP

Au total, 5.000 arbustes de diff erentes essences foresti eres ont  et e mis en terre, mardi dernier  a Djelfa, dans le cadre de la c elebration de la Journ ee internationale des for ets, avec la participation d' el ements de l'Arm ee nationale populaire (ANP). Supervis ee par le commandant de la 12^e Division d'infanterie m ecanis ee relevant de la 1^{re} R egion militaire (1^{re} RM), la campagne s'inscrit dans le cadre de "la mise en  oeuvre des instructions du Haut commandement de l'ANP et de la poursuite de la campagne de reboisement 2022-2023", a indiqu e le charg e de communication de cette division, le lieutenant-colonel, Nacer Affoun. Cette initiative, inscrite sous le signe "Des for ets saines pour des populations en bonne

sant e", a  et e marqu ee par la participation d' el ements de l'ANP dans la plantation de 5.000 arbustes de diff erentes essences (pin d'Alep, cypr es, caroubier), avec un encadrement assur e par le secteur militaire de Djelfa, en coordination avec la conservation locale des for ets, a-t-il ajout e. La campagne, organis ee  a l'entr ee Nord de la commune de Dar Chioukh (Est de Djelfa), avec la participation d'autres corps s ecuritaires et de la soci ete civile, rentre dans le cadre du renforcement des liens de coh esion entre les alg eriens et la promotion de l'esprit environnemental, a soulign e le m eme responsable. De son c ot e, le conservateur des for ets de Djelfa, Mohamed Doumi, a soulign e "l'efficacit e" de cette campagne

pour laquelle tous les moyens mat eriels et humains n ecessaires ont  et e mobilis es. Il a estim e que la participation des  el ements de l'ANP  a cette campagne est le "prolongement d'un long parcours initi e par l'institution de l'ANP durant les ann ees 70 du si ecle dernier, par le lancement du barrage vert. Une mission qu'elle poursuit toujours avec l'aide de ses  el ements et de la solidarit e des citoyens." Cette campagne de reboisement a  egalement touch e de nombreux  tablissements publics de chef-lieu de wilaya, dont l' tablissement de l'enfance assist ee, le Centre des handicap es moteurs, et l'universit e Ziane-Achour, qui a vu l'ouverture d'une p epini ere pour la culture de plants exp erimentaux. **R. R.**

Tlemcen : environ 600 logements AADL seront distribu es d'ici la fin de l'ann ee

Afin de se tenir sur l' etendue de la mise en  oeuvre des consignes qui ont  et e donn ees lors des sorties de terrain pr ec edentes au niveau des cit es, dans la soir ee du lundi 20 mars 2023, le wali de Tlemcen, Amoumene Mermouri, a effectu e une visite de terrain  a certains sites de logements dans la commune de Ramechi, a indiqu e la cellule de communication de la wilaya. Le wali de Tlemcen a affirm e que la da ira de Ramchi verra, d'ici la fin de l'ann ee en cours, la distribution d'environ 600 logements de la formule AADL, ainsi que plusieurs projets  a travers le territoire de la wilaya qui connaissent des progr es remarquables dans la r ealisation et seront pr ets cette ann ee. La

visite concerne, dans ce sens, le projet de r ealisation de 196 logements de la formule AADL situ e  a Sidi Ahmed, o u une pr esentation technique a  et e faite, qui a mis en exergue les avancements des travaux de pr eparation ext erieure et le raccordement aux diff erents r eseaux. A cet effet, le wali a exprim e sa satisfaction quant  a l'avancement remarquable du projet, notamment apr es r evaluation du processus et sa relance, pr ecisant que les logements devraient  tre remis aux b eneficiaires d'ici la fin de l'ann ee en cours. Le wali s'est enquis du projet de r ealisation de 300 logements AADL, ainsi que sur le projet de r ealisation de (69/250) logements AADL, "les deux

op erations connaissant des progr es remarquables  a tous les niveaux, et seront livr es au cours de cette ann ee", a r ev el e la m eme source. "Pour conclure la visite le wali a inspect e le chantier de 180 logements promotionnels aid es, o u une pr esentation d etaill ee a  et e faite par les services techniques, qui a soulign e l'avancement des travaux  a un bon rythme. Le premier responsable de la wilaya a donn e ses instructions imm ediat es  a tous les responsables, afin de suivre personnellement l'avancement des travaux. Il a  egalement appel e  a une acc el eration du rythme et redoubl e d'efforts pour concr etiser le processus", pr ecise le communiqu e. **R. R.**



UN LIVRE : «Le soleil d'Allah brille sur l'Occident» De Sigrid Hunke

Alors que l'Europe se débattait dans un Moyen Âge de conflits et de blocages, le monde musulman était le théâtre d'une admirable civilisation fondée sur les échanges économiques, intellectuels et spirituels. Dans toutes les disciplines mathématiques, astronomie, médecine, architecture, musique et poésie, les musulmans multiplièrent les plus prodigieuses réalisations.

Venant d'Italie, de Sicile, d'Espagne et autres territoires soumis à la domination ou à l'influence musulmane, passant par l'entremise de grands princes, comme Frédéric II de Hohenstaufen ou par le canal de nombreux voyageurs (négociants, pèlerins, croisés, étudiants), les réalisations de cette prestigieuse civilisation ont peu à peu gagné l'Europe où elles jouèrent un rôle déterminant dans l'éclosion de la civilisation occidentale. Sigrid Hunke brosse un tableau saisissant de cette rencontre entre l'Orient et l'Occident. L'influence décisive de la civilisation musulmane sur celle de l'Europe influence trop souvent passée sous silence, sinon ouvertement contestée est enfin mise en pleine lumière.



RAMADHAN



UNE VILLE, UNE HISTOIRE

Baghdad, capitale du monde musulman

La capitale de l'actuelle Irak avait été la plus grande métropole du monde en son temps ; capitale des capitales et centre du monde ; située au centre-Est de l'Irak, elle est traversée par le Tigre. Ses habitants sont appelés « Bagdadiens ». Madīnat as-Salām fut fondée en 762, par le calife abbasside Abou-Djaafar Al-Mansur et construite en quatre ans par 100 000 ouvriers. Selon les historiens, il existait à son emplacement plusieurs villages pré-islamiques, dont l'un s'appelait Bagdad. Après la prise du pouvoir par les Abbasides en 750, l'emplacement est choisi pour y fonder la capitale du califat. Même si, à partir du Xe siècle, elle a pour rivales dans cette fonction, d'abord Le Caire (avec la dynastie des Fatimides), puis Cordoue avec le nouveau califat des Omeyyades, elle joue le rôle d'une des capitales de l'islam et le restera jusqu'au milieu du XIIIe siècle. C'est à Bagdad qu'est fondée en 832 la plus ancienne Maison de la Sagesse (Bayt al-hikma), sous le règne d'Al-Mamun. C'est un établissement particulièrement actif, spécialisé dans la traduction d'ouvrages en

grec, pehlevi et syriaque. Des savants y viennent de tout l'Empire abbasside, facilitant l'introduction de la science perse, grecque et indienne dans le monde arabo-musulman de cette époque. Astronomes, mathématiciens, penseurs, lettrés, traducteurs, la fréquentent, et parmi eux, al-Khwarizmi, Al Jahiz, al Kindi, Al-Hajjaj ibn Yusuf ibn Matar et Thābit ibn Qurra. Durant de longs siècles, Bagdad avait été la capitale du monde civilisé.



L'étrange histoire du café

Une histoire raconte qu'un jour un Arabe appelé Khālid était en train de faire paître ses chèvres dans la région de Kafa au sud de l'Éthiopie, quand soudain il s'aperçut que certains de ses animaux étaient devenus de plus en plus excités après avoir consommé certaines baies sauvages.

Le jeune berger décida alors de faire bouillir ces baies avec de l'eau, et c'est donc lui qui fit la première tasse de café

de l'histoire ! que ce breuvage passa en pro Yémen où il fut ceux qui voulai la nuit afin de nocturnes lon ciales. c'est à l café parvint à et c'est de ce fameuse boiss

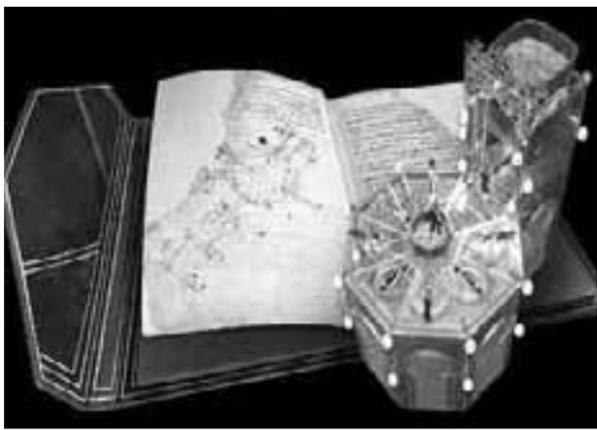
LES MUSULMANS QUI ONT LA FACE DU MONDE

Al-Khwarizmi



Le saviez-vous ?

Une des horloges inventées par Ibn Khalaf al-Muradi au XIe siècle en Espagne intègre un "complexe et un ingénieux système qui, au début de chaque heure, actionne une série d'automates, incluant des serpents, femmes et hommes mécaniques qui fonctionnent sur un système basé sur un jeu d'eau, de mercure et de poulies".



9

ANESQUE

Il est quasiment certain que ce breuvage, qu'on appelle le café, passa en premier de l'Éthiopie au Yémen où il fut alors consommé par ceux qui voulaient rester éveillés toute la nuit...

Il est quasiment certain que ce breuvage, qu'on appelle le café, passa en premier de l'Éthiopie au Yémen où il fut alors consommé par ceux qui voulaient rester éveillés toute la nuit...

à Venise en 1645, puis de là elle se retrouva en Angleterre cinq années plus tard, le café y fut amené par un Turc appelé Basco Russi qui ouvrit le premier café d'Angleterre dans la rue Lombard à Londres.

Il faut noter que durant ces péripéties le café changea plusieurs fois de nom au gré des circonstances, c'est ainsi que le café arabe devint le café turc, puis le café italien et enfin le café anglais !



CHANGÉ

mi

Né vers 783, originaire de la région du Khwarezm, Ouzbékistan actuel, mort vers 850 à Bagdad, est un mathématicien, géographe, astrologue et astronome perse, membre des Maisons de la sagesse dont les écrits, rédigés en langue arabe, ont permis l'introduction de l'algèbre en Europe. Sa vie s'est déroulée en totalité à l'époque de la dynastie Abbasside. Il est à l'origine des mots « algorithmes » (qui n'est autre que le nom latinisé : « algoritmi » et « algèbre » (issu d'une méthode et du titre d'un de ses ouvrages) ou encore de l'utilisation des chiffres arabes dont la diffusion dans le Moyen-Orient et en Europe provient d'un autre de ses livres (qui lui-même traite des mathématiques indiennes). Son apport en mathématiques fut tel qu'il est également surnommé « le père de l'algèbre », avec Diophante d'Alexandrie, dont il reprendra les travaux. En effet, il fut le premier à répertorier de façon systématique des méthodes de résolution d'équations en classant celles-ci. La démarche méthodique et la puissance de ses calculs, par l'usage des chiffres arabes, valut à Al-Khwarizmi de voir son nom utilisé dès le 12^e siècle en Occident : algorismo en espagnol, algorisme en français, mot formé sur son nom et sur le mot grec arithmos, signifiant nombre et qui a donné arithmétique = science du calcul. En mathématique et en informatique, l'algorithme peut se définir comme étant : l'ensemble des règles et d'instructions à suivre, effectivement exécutables, permettant d'obtenir un résultat clairement défini en un nombre fini d'étapes. L'algorithme est ainsi conséquence directe d'une bonne analyse (du grec analisis = décomposition) du problème.

Les grandes villes du Maghreb central ancien

TAHERT

Tahert ou Tihert est une ancienne ville d'Afrique du Nord, capitale de la dynastie des Rostémides (777-909), située au centre de l'Algérie. Son emplacement se situe sur le territoire de l'actuelle commune de Tagdemt (Tiaret) à quelques kilomètres à l'ouest de Tiaret et au sud-est d'Oran. Elle pourrait correspondre au site d'une ancienne cité romaine appelée Tingartia. Les débuts de la période musulmane commencent après la destruction de la cité romaine, en 681, lors de la conquête musulmane du Maghreb. De nouveaux arrivants, Berbères comme les précédents occupants, auraient rebâti sur ses ruines, une ville nommée Tahert. Tahert l'ancienne, devait exister au moment où Ibn Rostom vint s'installer dans la région puisque

des monnaies, trouvées à Volubilis, mais frappées dans la ville, mentionnent le nom d'un gouverneur de la ville, dépendant de Bagdad. Puis, en 761, le gouverneur de Kairouan, l'ibadite Abder Rahman Ben Rostem, chassé par les Abbassides, se réfugia dans la région avec ses fidèles, et ayant obtenu le soutien des habitants y fonda « Tahert-la-Neuve » (Tahert al-Jadida), la première Tahert

devenant alors « Tahert al-Qadima ». Tahert devient la capitale de la dynastie des Rostémides et une riche cité commerçante située sur l'itinéraire transmaghrébin est-ouest, dans une zone de contact entre le Tell et les éleveurs et nomades des Hauts plateaux et du sud. On échangeait : le blé, les textiles, les laines, les moutons, les dattes, les abricots et les dromadaires. Elle est également un relais capital du commerce transsaharien par lequel transitait l'or et les esclaves d'Afrique noire, venus du Sud du Sahara vers d'autres parties du monde musulman. Tahert serait même, à partir du VIII^e siècle, la première cité du Nord à entreprendre les deux mois de traversée du désert, devenant un port saharien florissant.

Les débuts de la période musulmane commencent après la destruction de la cité romaine, en 681, lors de la conquête musulmane du Maghreb.



LE SAHARA OCCIDENTAL ENGRANGE DES POINTS EN AMÉRIQUE DU SUD

A Caracas, Ghali rencontre le président du groupe parlementaire d'amitié «Venezuela-Afrique»

Le président de la République sahraouie et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a rencontré, mardi à Caracas, dans le cadre de sa visite d'Etat à la République bolivarienne du Venezuela, le président du groupe parlementaire d'amitié "Venezuela-Afrique", Jesus Suarez Chourio, et les différentes composantes du réseau de solidarité du pays avec la lutte du peuple sahraoui, indique l'Agence de presse sahraouie SPS.



Le président Ghali a réaffirmé, à cette occasion, l'importance de consolider les relations entre le Venezuela et le continent africain "en ce qu'ils partagent un passé commun de lutte et de combat pour la liberté et l'indépendance et il existe des perspectives prometteuses pour développer la coopération et la solidarité dans divers domaines", mettant en avant l'engagement de la République sahraouie à œuvrer dans ce sens, partant de sa position en tant que membre fondateur au sein de l'Union africaine,

précise SPS. Pour sa part, M. Chourio a réitéré la position de principe du Venezuela envers l'ensemble des questions africaines, en tête desquelles la cause sahraouie, renouvelant l'engagement de son groupe parlementaire à renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les peuples et les pays afri-

cains, selon la même source. Dans ce contexte, l'ambassade sahraouie au Venezuela et la Fondation de solidarité vénézuélienne "Sahara libre", ont organisé une réunion du président Ghali avec les différentes composantes du réseau de solidarité du pays avec la lutte du peuple sahraoui. La rencontre qui s'est déroulée

en présence du vice-ministre vénézuélien des Relations extérieures, chargé de l'Afrique, a constitué une opportunité pour passer en revue l'expérience du Mouvement de solidarité à travers les nombreuses initiatives et visites effectuées par ses membres aux territoires sahraouis libérés et aux camps de

réfugiés. Les participants ont également salué la résilience, la résistance et la détermination du peuple sahraoui de lutter pour la liberté et l'indépendance en dépit des circonstances et des difficultés, a ajouté SPS. Les participants ont réitéré leur position de principe et leur solidarité avec la lutte du peuple sahraoui jusqu'au recouvrement de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national, insistant sur l'impératif de développer et d'élargir le champ de l'action solidaire au Venezuela et dans les quatre coins de l'Amérique latine. Le président sahraoui, Brahim Ghali, avait entamé, dimanche, une visite d'Etat au Venezuela sur invitation du président du Venezuela, Nicolas Maduro. Le Président sahraoui était accompagné d'une importante délégation composée notamment du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, et de la ministre sahraouie de la Coopération, Fatma El Mehdi. I.M./Agences

Les restrictions marocaines, une violation flagrante des règles du droit international

L'association pour la protection des défenseurs sahraouis des droits humains "Soleil de la liberté" a souligné que les restrictions imposées par les autorités d'occupation marocaines à la liberté de circulation des civils dans les villes du Sahara occidental occupé constituaient "une violation flagrante" des règles du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme, dénonçant l'interdiction par Rabat à l'activiste sahraoui Yahia Mohamed El-Hafedh de voyager. Dans un communiqué, le bureau exécutif de l'association "Soleil de la liberté" a condamné "les obstacles que le régime marocain dresse pour entraver le travail des défenseurs des droits de l'homme dans les terri-

toires sahraouis occupés" et déploré l'"interdiction par les autorités d'occupation à l'activiste Yahia Mohamed El-Hafedh de se rendre dans la ville de Laâyoune occupée, après avoir fait l'objet dimanche d'agressions physiques et verbales de la part des agents des forces de répression marocaines, lui causant des blessures dans plusieurs parties du corps". "Après avoir été transféré dans la nuit par sa famille dans un hôpital de la ville de Tan-Tan, dans le sud du Maroc, Yahia Mohamed El-Hafedh a de nouveau été encerclé par plusieurs véhicules des forces d'occupation marocaines et contraint de quitter l'hôpital sans recevoir les soins nécessaires", a ajouté l'association. Et de préciser également que "l'agression contre

Yahia Mohamed El-Hafedh est intervenue quelques jours après sa libération, après avoir purgé une peine injuste de 15 ans de prison", soulignant que ce traitement s'inscrit "dans le cadre de la politique de pression que mène l'occupant marocain envers les défenseurs sahraouis des droits de l'homme en les privant notamment de leur droit de circuler et de voyager", outre "la fermeture de l'accès aux territoires sahraouis occupés aux organisations des droits de l'homme et aux observateurs internationaux, afin de les empêcher d'examiner la situation des droits de l'homme" qui ne cesse de se dégrader au Sahara occidental occupé.

SpsRasd/LAAYOUNE occupée -

PARLEMENT EUROPÉEN:

Table ronde sur les violations des droits de l'homme et de la liberté de la presse au Maroc

Le Parlement européen organisera jeudi, une table ronde sous le thème "Les relations maroco-européennes à la lumière des droits de l'homme et de la liberté de la presse", au cours de laquelle sera abordée la situation des journalistes détenus Omar Radi et Soulaïman Raïssouni. La justice du Makhzen avait condamné les journalistes Omar Radi et Soulaïman Raïssouni à respectivement 6 et 5 ans de prison après une série de procès marathon, dans lesquels toutes les conditions d'un procès équitable étaient absentes, comme l'ont confirmé des organisations marocaines et internationales de défense des

droits de l'homme. La table ronde, qui sera organisée à l'initiative des députés espagnols Miguel Urban et Ana Miranda, accueillera la mère du journaliste marocain Omar Radi, Fatiha Chraïbi et l'épouse de Soulaïman Raïssouni, la journaliste Khouloud Mokhtari, ainsi que l'ancienne présidente de l'Association marocaine de défense des droits humains (AMDH), Khadidja Al-Riyadi et le journaliste marocain réfugié en France Hicham Al Mansouri, auteur du livre "Au coeur d'une prison marocaine", dans lequel il raconte sa dure expérience en prison. Une intervention du journaliste espagnol Igna-

cio Cembrero, victime d'espionnage par les autorités marocaines à travers le logiciel sioniste "Pegasus", sera également au programme de cette table ronde. Depuis l'éclatement du plus grand scandale de corruption au Parlement européen, dans lequel le régime du Makhzen est notamment impliqué, l'institution continentale a ouvert plusieurs dossiers concernant les atteintes aux droits de l'homme au Maroc. Le 19 janvier dernier, les députés européens ont vivement critiqué la détérioration de la liberté de la presse au Maroc, à qui ils ont demandé des améliorations concrètes de la situation des

droits humains dans le pays. Les eurodéputés avaient, entre autres, exhorté le Maroc à mettre fin à la surveillance numérique des journalistes, notamment via le logiciel espion Pegasus, et demandé aux Etats membres de l'Union européenne (UE) de cesser d'exporter des technologies de surveillance vers le Maroc, conformément au règlement de l'UE sur les biens à double usage et à continuer de soulever les cas de journalistes détenus et de prisonniers politiques auprès des autorités marocaines. Le 7 février, le Groupe parlementaire européen de solidarité avec le peuple sahraoui a organisé une

conférence au Parlement européen, au cours de laquelle la militante sahraouie des droits de l'homme, Sultana Khaya, a fait la lumière sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé et les violations de l'occupant marocain contre les civils sahraouis. Deux jours plus tard, la militante et présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Aminatou Haidar, a témoigné, devant la Commission du Parlement européen chargée d'enquêter sur le cas d'espionnage avec Pegasus, sur l'utilisation par le Maroc de ce logiciel espion de l'entreprise sioniste NSO Group. I.M./Aps

CAN-2023/ALGÉRIE-NIGER

Huit points de regroupement fixés pour le transport des supporters

Pour bénéficier du transport consacré aux supporters, il suffit de "payer 100 DA et présenter, obligatoirement, le ticket d'entrée au stade ainsi que la carte d'identité", selon les mêmes services, soulignant qu'en vue d'assurer "une meilleure organisation de l'opération de transport des supporters, toute personne non détentrice du ticket d'entrée est priée de ne pas se rendre aux points de regroupement, ni au stade. »

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, mardi 21 mars, avoir fixé huit (8) points de regroupement pour le transport des supporters souhaitant assister au match de la sélection algérienne de football face au Niger dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, prévu jeudi à 22h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki. Les services de la wilaya ont fixé, dans le cadre des efforts visant à assurer la facilitation du transport des supporters souhaitant assister au match de la sélection algérienne de football face



au Niger, prévu jeudi à 22h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki, "huit (8) points de regroupement pour le transport vers un point d'arrivée près du stade", précise le communiqué de la wilaya. L'opération de transport des supporters, ajoute la même source, débutera à partir de 15h30 au niveau de huit (8) points de regroupement et ce, au niveau de l'arrêt du 5 Juillet, Birtouta (gare de train), Zéralda (gare de train), arrêt les Sablettes sur

le front de mer, arrêt les Sablettes (OPLA), station des Fusillés, ainsi qu'à côté du parking au Vieux Kouba et en dernier à l'intérieur de la Société chargée de l'aménagement de l'oued El Harrach (en face de la station de train d'El Harrach). S'agissant du transport des supporters après le match, l'opération est assurée à partir des points de départ, à côté du stade Nelson-Mandela de Baraki, selon les mêmes services. Pour bénéficier du transport

consacré aux supporters, il suffit de "payer 100 DA et présenter, obligatoirement, le ticket d'entrée au stade ainsi que la carte d'identité", selon les mêmes services, soulignant qu'en vue d'assurer "une meilleure organisation de l'opération de transport des supporters, toute personne non détentrice du ticket d'entrée est priée de ne pas se rendre aux points de regroupement, ni au stade".

RS

DÉCÈS DE LA LÉGENDE DU BASKET NEW-YORKAIS WILLIS REED

L'ancien joueur Willis Reed, deux fois champion de NBA avec les New York Knicks, est décédé à l'âge de 80 ans, ont annoncé mardi dernier l'association des anciens joueurs de la ligue professionnelle de basket ainsi que son club de toujours. Son ancien coéquipier, Bill Bradley, a indiqué au New York Times que le natif de Louisiane, où il avait pris sa retraite, souffrait de problèmes cardiaques. « Les Knicks sont profondément tristes d'annoncer le décès de notre cher +Captain+ », a écrit la franchise sur son compte Twitter. Willis Reed reste encore à ce jour l'emblème des grandes heures du basket professionnel new-yorkais, qui remontent à plus d'un demi-siècle et n'ont jamais été approchées depuis. Ce pivot rugueux de 2,08 m, grand dans le sud ségrégationniste, a été l'âme des Knicks champions en 1970 et 1973, qui ont brillé par leur défense sans égale dans la ligue à l'époque. Doté d'une détente limitée mais d'un sens du rebond et du placement très au-dessus de la moyenne, « The Captain », l'un de ses surnoms, était également une menace en attaque, grâce à un registre technique étoffé.

RS

JS SAOURA-SC KOWEÏT (1-1)

Le représentant algérien quitte prématurément la Coupe du "Roi Selmane"

La JS Saoura s'est contentée d'un nul (1-1) face au SC Koweït, mardi dernier au stade "Miloud Hadeff" d'Oran en match retour du 1er tour éliminatoire de la Coupe du "Roi Selmane" des clubs arabes de football synonyme d'une élimination prématurée de cette épreuve. Défaits au match aller, la semaine passée au Koweït City (1-1), les Canaris du sud-ouest du pays ont raté le coche lors de la première période qui les a vu manquer plusieurs opportunités nettes de scorer. On pense notamment à celles de Mellal et Daoucen. Et comme l'avait prédit le staff technique de la JSS, les visiteurs ont opté pendant cette première période à la défense à outrance tout en opérant par des contre-attaques. C'est ce qui explique du reste le fait qu'ils se soient procurés une seule occasion au cours de cette période au prix d'une balle arrêtée. Ayant laissé passer l'orage, les Koweïtiens sont revenus plus déterminés à continuer à défendre leur maigre acquis lors de la seconde période. Pourtant, les choses n'étaient guère faciles pour eux en faisant d'embalée face à un pressing haut des Algériens qui a failli porter ses fruits dès la 55e minute. Mais les changements opérés par le coach du SC Koweït, quelques instants après, ont fait basculer la partie en faveur de ses protégés qui sont sortis de leur coquille

pour porter le danger dans le camp adverse et soulager leur défense. Une réaction qui a vite donné son résultat en ouvrant la marque à la 63e minute lorsque le rentrant Khenisi a profité d'un corner pour reprendre le cuir dans les filets. Un but qui a galvanisé les joueurs du SC Koweït, faillant même en rajouter un autre quelques instants après. Il a fallu du temps pour les camarades du portier Saïdi pour reprendre leurs esprits et repartir en attaque. Leurs tentatives se sont avérées fructueuses cette fois-ci après que Daoucen ait réussi à égaliser (75'), mais c'était insuffisant pour espérer renverser la vapeur. A l'arrivée, la JSS essuie une deuxième élimination précoce sur la scène internationale cette saison après être sorti prématurément

dans la Coupe de la Confédération africaine de football. Deux contre-performances qui devraient néanmoins servir de leçon pour le club en vue de la suite de l'exercice où il est toujours en cours pour une place sur le podium en championnat de Ligue 1, tout étant aussi qualifié pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie. Après l'élimination de la JSS en tour éliminatoire de la Coupe du "Roi Selmane", l'Algérie sera représentée par un seul club dans la phase finale de cette épreuve, qui est le prolongement de la Coupe arabe des clubs, à savoir le champion sortant de la Ligue 1, le CR Belouizdad, qualifié directement à ladite phase prévue l'été prochain en Arabie Saoudite.

APS

EURO-2024: LE PORTUGAL ENTRE SANS RUPTURE ET AVEC RONALDO DANS L'ÈRE MARTINEZ

Après huit années marquées par la gloire et les déceptions de l'ère Fernando Santos, le Portugal entame aujourd'hui un nouveau chapitre avec le sélectionneur Roberto Martinez face au Liechtenstein (20h45), en misant sur la continuité, avec le « symbole » et « dévoué » Cristiano Ronaldo. L'héritage de Santos peut apparaître lourd à porter. « L'ingénieur » a gagné les deux premiers titres internationaux de l'histoire du pays (Euro-2016, Ligue des nations 2019), mais le mandat de l'Espagnol de 49 ans, seulement le troisième étranger à diriger la Seleção, a tout pour commencer en douceur. Pour ce début de campagne qualificative à l'Euro-2024, organisé en Allemagne, les Lusitaniens recevront le Liechtenstein, 198^e nation au classement FIFA, avant de se déplacer au Luxembourg (92^e) dimanche. Comme il l'avait promis lors de sa présentation officielle, en janvier, Roberto Martinez s'est appuyé sur le groupe façonné par son prédécesseur.

R.S.

SCALONI : MESSI CONTINUERA EN SÉLECTION « JUSQU'À CE QU'IL DISE LE CONTRAIRE »

L'entraîneur de l'Argentine championne du monde Lionel Scaloni a estimé mardi dernier que son capitaine Lionel Messi, de retour au pays pour deux matches amicaux, continuerait en sélection « jusqu'à ce qu'il dise le contraire ». « Messi continuera de venir jusqu'à ce qu'il dise le contraire. Je le vois heureux sur un terrain et au sein de la sélection », a déclaré Scaloni de son attaquant de 35 ans et 172 sélections, à deux jours d'un match contre le Panama à Buenos Aires, première apparition de l'Albiceleste depuis son titre au Qatar. Scaloni, qui a été prolongé à son poste jusqu'en 2026, a assigné à son groupe « l'objectif de continuer à jouer au même niveau. On pourra gagner, on pourra perdre, mais qu'on soit durs à battre (...) Maintenant cela va être plus dur que jamais, parce que tout le monde va vouloir nous battre ». Il a aussi mis en garde ses joueurs titrés contre toute tentation de confort, assurant qu'« un nouveau processus commence », que « c'est le terrain qui parle », et que « personne n'aura un avantage pour avoir été champion du monde ». « Des jeunes percent dont on pense qu'ils pourront jouer à un très haut niveau », a-t-il prévenu. Parmi ces jeunes pousses, l'attaquant Garnacho (Manchester United, ENG) a dû renoncer sur blessure à la convocation pour cette semaine, mais l'avenir sera représenté notamment par le milieu Facundo Buonanotte, (Brighton, ENG) ou le défenseur Lautaro Blanco (Elche, ESP, en prêt à Rosario, ARG). Tous trois ont 18 ans. Les deux matches amicaux à venir, contre les modestes Panama jeudi puis (l'île antillaise de) Curaçao le 28 mars, seront surtout pour l'Albiceleste l'occasion de célébrer le titre devant ses supporters. Pressé par les journalistes de se prononcer sur « la meilleure équipe argentine de l'histoire », un vrai-faux débat en Argentine depuis le titre au Qatar, entre les champions de 1978, ceux de 1986 avec Maradona, ou les siens de 2022 (également vainqueurs de la Copa America 2021), Scaloni a tranquillement botté en touche, avec sa modestie habituelle.

APS

MASCARA/ALGER

Présentation de la pièce «Tourab El Djounoun» du TR de Béchar

La générale de la pièce de théâtre "Trab ledjnoun" (terre de Djinn), une tragédie qui met en avant la condition humaine sous le joug de l'occupation coloniale française, a été présentée, dimanche à Alger, devant un public nombreux.

Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la pièce, "Trab ledjnoun", aux contenus existentiels et réalistes, a été produite par le Théâtre régional Mahfoud-Bendhina de Bechar, dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Tenu en haleine durant 65mn de temps, le public nombreux du TNA a pu apprécier une prestation pleine, époustouflante de par la difficulté du contexte dans lequel elle s'est déroulée et les événements qui l'ont animée. Conçu et mise en scène par Mokhtar Hocine sur un texte de Hichem Bousehla, le spectacle renseigne sur la condition des algériens durant la période des années 1940 à 1950, alors encore sous le joug de l'occupation française.

Servie par une dizaine de comédiens, la pièce raconte l'histoire d'un groupe de mineurs de différents horizons, travaillant dans des conditions inhumaines dans la mine d'un colon, contraint de se faire confiance



et s'unir face à l'adversité cruelle.

Dans la pénombre de la mine, chaque personnage racontant sa petite histoire, dévoile un vécu amer et triste et une existence soumise à une éternelle détresse socio-familiale, provoquée et alimentée par les politiques et les pratiques inhumaines et abjectes de l'administration coloniale.

Dans un rythme aux échanges intenses, Hichem Guergah (l'artificier), Younes Hachlaf (le commandant français), Bachir Essalmi, Abdelmadjid Zennani (le délégué syndical), Chahinez Messali, Juba Habbi (Georgio),

Abdelkrim Zbiri (Mamadou), Hammou Saâyoud (le musicien) et Hichem Bousehla, ont réussi à porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène. La scénographie au décor imposant, œuvre de Noureddine Baâtouche, était faite d'échafaudages, ainsi que de longs pantalons noirs et brillants, renvoyant au monde minier, étendus le long des façades latérales de la scène, traversée par un rail servant pour le déplacement des chariots à charbon.

Dans le noir et la pénombre des situations, la bande musique et les bruitages sonores, signés par le duo, Sadek Bouzinou et

Hammou Saâyoud sont judicieusement venus s'ajouter à un tableau d'une haute esthétique visuelle.

La chorégraphie de Lahcène Cherif, aura été également un atelier des plus concluants du spectacle dans le réglage minutieux des rixes qu'il y a eu, par moments entre personnages.

Le public a pris part à un voyage avec des personnages poignants, qui ont mené une histoire tirée, selon le metteur en scène, "de faits réels", applaudissant longtemps, à l'issue du spectacle, les prestataires de cette belle fresque. Le spectacle, "Trab ledjnoun" est attendu les

21 et 22 du mois en cours au Théâtres régionaux, Bachir-Zehhaf de Mascara et Sirat-Boumediene de Saida, respectivement.

En outre, la pièce "Tourab El Djounoun", une production du Théâtre régional Bendhina-Mahfoudh de Béchar, a été présentée mardi au Théâtre régional Bachir-Zahaf de Mascara dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance du pays.

La représentation théâtrale, écrite par Hicham Boussahla et mise en scène par Mokhtar Hocine, décrit un ensemble de manoeuvres de la mine de Kenadsa, dans la wilaya de Béchar, durant la période coloniale et le traitement inhumain par un colon français.

Les mineurs décidèrent de réagir en faisant grève pour protester contre leurs conditions de travail et contre le mépris et le traitement inhumain de leur patron, avant de choisir de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) pour combattre le colonisateur.

Le metteur en scène a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette œuvre théâtrale, inspirée de faits réels, est une récente production du théâtre régional de Béchar réalisée dans le cadre du programme de célébration du soixantenaire de l'indépendance.

Mokhtar Hocine a fait état de la programmation de cette représentation théâtrale durant le mois de Ramadhan dans neuf wilayas du pays.

I.M./Aps

ASSOCIATION CULTURELLE LOCALE "TOURATH

La troupe palestinienne "Oshak El Aqsa" clôt en apothéose les journées de l'inchad

La troupe palestinienne "Oshak El Aqsa" a enchanté dimanche à la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif le public présent à la clôture des journées nationales de la culture et de l'inchad organisées depuis vendredi par l'association culturelle locale "Tourath".

L'assistance a réagi avec enthousiasme aux chants populaires de la troupe exaltant notamment le droit palestinien à la liberté dont "Arrous El Ardh", "Ma Taabnech", "Ihna rajaine" (Nous sommes de retour).

"Isbar ala jorhek hadha kheyek", aux paroles écrites par des réfugiés palestiniens au Liban évoque tristement le vécu difficile dans les camps de réfugiés et les tentatives désespérées de certains de prendre la mer au péril de leurs vies en quête d'autres lieux.

Le directeur de la troupe, Samer Alouni, a souligné que cette première participation à

une rencontre en Algérie a traduit la fraternité profonde qui lie les deux peuples frères et le soutien du peuple algérien à la cause palestinienne, estimant que les chants de la troupe portent le message de la cause palestinienne au monde.

Le mouchid Abdelhamid Seradj (M'sila) et la troupe de l'association "Tourath" se sont également produits durant la cérémonie de clôture de cette manifestation initiée avec le concours de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Sétif.

La première édition de ces journées s'est inscrite dans le cadre de la célébration de la fête nationale de la Victoire (19 mars) et de la journée palestinienne de la terre (30 mars), a indiqué Lotfi Benkehila, président de l'association "Tourath". Des troupes de Laghouat, Alger et de Sétif et des mouchidine de Constantine et Mostaganem ont pris part à ces journées

Aps

CRÉATION DU THÉÂTRE NATIONAL SAHRAOUI :

Sessions de formation dans les arts et des ateliers supervisés par le TNA



Le Théâtre national algérien (TNA) a procédé au suivi et à l'exécution du projet de création du Théâtre national de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à travers un programme riche comportant des sessions de formation dans les arts et des ateliers pratiques au profit des hommes du théâtre sahraoui, a-t-on appris du TNA. Lancé en février dernier et se poursuivra jusqu'à juin, ce projet vise à réaffirmer l'importance d'enrichir la scène théâtrale sahraouie et de donner l'image culturelle de sa lutte

contre le colonisateur marocain, à travers sa présence effective tant au sein de la société sahraouie qu'à l'extérieur.

Entre autres objectifs du projet, la présentation de pièces de théâtre de différents genres, produites localement ou à l'étranger en vue de contribuer à l'enrichissement et au développement du patrimoine culturel sahraoui par la production de spectacles vivants et l'animation et la promotion de la culture et des arts sahraouis.

Il s'agit également de créer un cadre référentiel réglementaire,

artistique et professionnel en mesure d'améliorer les conditions de la pratique professionnelle de l'art chez les Sahraouis, de régénérer et de développer les capacités créatives de ces artistes par l'organisation de stages spécialisés dans la formation pratique et promouvoir l'expérience théâtrale sahraouie sur la scène internationale.

Ce projet qui sera réalisé entre les camps de réfugiés sahraouis, le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès et le TNA, comporte des sessions de formation dans les arts et des ateliers pratiques encadrés par des académiciens et des spécialistes du théâtre.

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji avait signé, samedi à Boujedour (camps de réfugiés sahraouis), un accord-cadre avec son homologue sahraoui, visant à consolider la coopération culturelle notamment la création du théâtre national sahraoui sous la supervision de son secteur.

I.M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
 DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BOUMERDES
Adresse : CENTRE VILLE DE BOUMERDES EX SIEGE DE L'INGM
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 414020002035054

1^{ère} MISE EN DEMEURE

En application des dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le partenaire cocontractant dénommé : **M^{me} AIT ADDI Fatiha** sis à : **Cité Galoul groupe 56 local 01 Bordj El Bahri, Alger.**
Attributaire du marché à commande n°11/2022
Lot n° 13: pain courant 250 grs gateaux et viennoiserie : (RU Frères Gouigah-RU Guedouari Cherifa-
Montant minimum du marché: 22 449 450.00 DA
Montant maximum du marché: 26 827 956.00 DA

Est mis en demeure pour le non respect des clauses objet du marché.
 Le partenaire cocontractant est tenu de remédier à cette situation dans un délai de quarante huit (48) heures après la notification de la présente mise en demeure.

L'EXPRESS DU 23/03/2023 ANEP : N° 2316007357

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
 NIF : 41102400009010
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 11/2023

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Suite au PV d'évaluation financière N° 08/2023 en date du 07/03/2023, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02/2023 paru dans les quotidiens nationaux L'expression et LIKIB DZ en date du 10/01/2023, Référence ANEP 2316000736 ainsi que le BOMOP a partir du 15/01/2023 que le projet du Marché relatif à la réalisation d'un collège base 07/200 rations en remplacement du collège Benguerroua Bourfa Blida et attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Lot	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note Tech
LOT N° 03 : VOIRIES ET RESEAU DIVERS	ETB/TCE DAJMANI SOUFIANE	180260102342130	33 400 563.00	06 Mois	63,33

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

L'EXPRESS DU 23/03/2023 ANEP : N° 2316007304

Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE ROUINA
COMMUNE DE ROUINA-
NIF : 098444165123914

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2023

La commune de Rouina lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles : 39-40-42-44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, pour réalisation du projet suivant :

♦ **EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A OUELED L'ARBI COTE EST SUR 1800 ML Y COMPRIS CONTROLE TECHNIQUE**

* les entreprises ou groupement ayant les critères suivants :

- Certificat de qualification (domaine en hydraulique (catégorie 04 et plus))
- Certificats de bonne exécution pour des projets similaires(assainissement 03 et plus sortant de divers corps et services publics)
- Moyens résultants des chiffres d'affaires des 03 années derniers Années (10.000.000.00 et plus).

Activité principale ; intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales. Peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés publics de la commune de Rouina contre paiement d'une somme de 8.000.00 DA auprès de trésorerie communal.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant désigné.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

Le dossier de candidature contient :

- 1- Une déclaration de candidature (dument signée, datée et cachetée par le soumissionnaire).
- 2- Une déclaration de probité (dument signée, datée et cachetée par le soumissionnaire)
- 3- Le statut pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Le tense des pièces constituant de dossiers de candidature (sont cités dans l'article 06 du cahier des charges).

Le dossier de l'offre technique sera composée de :

- 1- Une déclaration à soucrire (dument signée, datée et cachetée par le soumissionnaire).
- 2- Tout documents permettant d'évaluer l'offre technique (une mémoire technique justificative).
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page. La mention manuscrite « la et accepte ».
- 4- Le planning avec délai d'exécution des travaux signé, daté et cacheté par le soumissionnaire (imprimé)

Le dossier de l'offre financière sera composée de :

- 1- La lettre de soumission (dument signée, datée et cachetée par le soumissionnaire).
- 2- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif des travaux signé, daté et cacheté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont instruits dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre techniques », « offre financières », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale N° -01/2023

♦ **EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A OUELED L'ARBI COTE EST SUR 1800 ML Y COMPRIS CONTROLE TECHNIQUE****

Adressé à : **MONSIEUR LE PRESIDENT D'APC** de la commune de Rouina Wilaya d'AIN DEFLA
 La date de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les journaux nationaux.
 La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 La séance d'ouverture des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30 mn en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister au siège de la commune de ROUINA
 Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de trois mois à compter de la date de dépôt.

L'EXPRESS DU 23/03/2023 ANEP : N° 2316007345

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE CHLEF
Daira de Zeboudja
Commune de Bouzghaia
 N° d'immatriculation fiscal 098402315022731

AVIS D'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentielle N° 15-247 du 16/09/2015 Portant réglementation de marchés publics et des délégation de service public le président de l'assemblée populaire communal de bouzghaia informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale paru dans les quotidien nationaux " L'EXPRESS " et "EL WAKATIE" LE 27/02/2023 qu'a l'issu de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire de l'opérations comme suit:

N°	Intitulé du projet	Entreprises	MONTANT DE L'OFFRES CORRIGE	Délai	Note technique obtenue	Critère de choix de l'entreprise retenue
- réalisation réseau d'assainissement au territoire de la commune de bouzghaia repartie en 02 lots						
01	Lot n°01 : réalisation réseau d'assainissement a EL HMAID	ETPH FORTAS ALI TADJENA-CHLEF N°191020500072127	7 721 080,40 DA	03 MOIS	44,88	Entreprise pré-qualifié selonnement avec classe Jeuneentreprise
02	Lot n°02 : réalisation réseau d'assainissement habitant et frahnawat a ain beida	EURL HYDRO NAPPE PRO TENES CHLEF N°001902090715018	9 092 191,40 DA	Soixante (60) jours	52	Entreprise pré-qualifié selonnement avec classe Jeuneentreprise

L'ensemble des soumissionnaire intéressés par les résultats de l'évaluation des offres sont invité a se rapprocher du bureau des marchés du services contractant au plus tard dans un délai de trois jours a partir de la première publication du present avis d'attribution provisoire. les soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics d'APC DE BOUZGHAI dans délai de dix(10)jours a compter de la première de l'avis d'attribution provisoire
 Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentielle N° 15-247 du 16/09/2015 Portant réglementation de marchés publics et des délégation de service public

L'EXPRESS DU 23/03/2023 ANEP : N° 2316007268

CET ÉTRANGE INTÉRÊT
RABBINIQUE JUIF POUR
UN AGRUME PEU PRISÉ

LE CÉDRAT CALABRAIS CRÉE UN PÈLERINAGE EN ITALIE

Près de Santa Maria del Cedro, dans le sud de l'Italie, pousse une variété unique au monde de cet agrume, le Diamante. Méconnu en France, ce fruit est utilisé dans le rituel des festivités juives de Soukkot. Voilà pourquoi, à la fin de l'été, des religieux viennent de loin pour acheter le précieux sésame. Orlando lo Frano, producteur local, trouve ces clients atypiques quelque peu pointilleux. "Ils passent des heures agenouillés à tâter les produits, soupire l'homme auprès du reporter d'Il Venerdì. Et ce même si on ne leur propose que des fruits susceptibles de satisfaire leur idéal religieux." Les clients en question sont des rabbins. Et les fruits qu'ils examinent avec tant d'attention, des cédrats. Ou plutôt des cédrats Diamante, une variété exceptionnelle de cette espèce de citron qui n'est cultivée que dans une zone de la Calabre située entre les villes de Santa Maria del Cedro et de Diamante. L'essentiel de la récolte sert d'ingrédient à la cedrata, une boisson d'apéritif très célèbre dans la péninsule, mais ce n'est pas pour produire ce breuvage que les rabbins se sont rendus dans ce coin reculé du sud de l'Italie. Pour ces religieux, les cédrats ont une tout autre importance.

"LA FIERTÉ DES AUTELS DU MONDE ENTIER"

Ce sont, en effet, des "objets" essentiels dans le cadre des rituels religieux de la fête juive de Soukkot (célébrée chaque année en septembre ou octobre), pour laquelle quatre espèces végétales sont requises, la palme de dattier, la branche de myrte, la branche de saule et, justement, le cédrat. Mais pas n'importe lequel. Certaines variétés de cet agrume sont en effet plus prisées que d'autres, et à en croire l'hebdomadaire italien, la plus précieuse de toutes serait celle produite en Calabre : "Les meilleurs cédrats pour le Soukkot doivent être lisses, peser entre 80 et 250 grammes, et ne présenter aucune imperfection chromatique. Ils doivent ressembler à un muscle cardiaque, mais ils doivent aussi avoir quelque chose de géométrique, comme un prisme cartésien." C'est là la description exacte des cédrats Diamante qui, grâce à leur esthétique religieusement parfaite, "font la fierté des autels de Soukkot du monde entier", s'amuse le média italien. Mais voilà, la fierté a un prix, puisque ce fruit, d'habitude très économique, peut coûter de 50 à 80 euros pour les rabbins. Une somme que beaucoup de religieux sont prêts à débours. La preuve, à la fin de l'été, "on les voit converger en masse en avion depuis Jérusalem, le Canada, l'Afrique du Sud, l'est de l'Europe ou l'Amérique du Sud pour acheter les meilleurs cédrats". Ironiquement, selon certaines interprétations religieuses minoritaires, le cédrat aurait pourtant été en réalité "le véritable fruit défendu du jardin d'Éden", conclut, suspicieux, Il Venerdì. Une excellente nouvelle pour tous les amateurs de pommes. **Courrier international**

Gazoduc Force de Sibérie 2 : accord «conclu» entre la Chine et la Russie

Vladimir Poutine et Xi Jinping sont parvenus mardi à un accord sur le gigantesque projet de Moscou annonce la construction d'un nouveau gazoduc Force de Sibérie 2 vers la Chine, symbole de la volonté de Moscou de réorienter son économie vers l'Asie face aux sanctions internationales. «Tous les accords ont été conclus» pour la mise en œuvre du projet Force de Sibérie 2, s'est félicité Vladimir Poutine, sous les ors du Kremlin, à l'issue de discussions entre les délégations russe et chinoise.

«À la mise en service», a-t-il dit, «50 milliards de mètres cubes de gaz» transiteront via ce gazoduc de 2600 kilomètres de long qui reliera la Sibérie au Xinjiang chinois (nord-ouest), via les steppes de Mongolie. Le dirigeant russe n'a toutefois pas donné de précisions sur le calendrier du projet, qui doit compléter un gazoduc déjà existant, Force de Sibérie, qui part lui de l'Extrême-Orient russe. Cette annonce va permettre à la Russie d'augmenter sensiblement ses livraisons de gaz vers la Chine, au moment où son économie doit se détourner du marché européen depuis les sanctions ayant suivi l'attaque en Ukraine. Les quantités attendues de livraisons à terme représentent quasiment autant que Nord Stream 1 (55 milliards de mètres cubes) avant son arrêt à la suite de sabotages en septembre 2022. Objectif «d'ici 2030»: livrer au total à son allié chinois au moins 98 milliards de mètres cubes de gaz et 100 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL), a promis le dirigeant russe. Vladimir Poutine a assuré à son homologue Xi Jinping que la Russie était capable d'approvisionner «la demande croissante de la Chine en énergie», alors que les hydrocarbures russes sont sanctionnés en Occident. Dans leur déclaration commune finale, les deux présidents ont souligné leur volonté «de poursuivre un partenariat encore plus étroit dans le secteur de l'énergie».

LIVRAISONS DE GAZ RECORD LUNDI

Le géant étatique russe Gazprom a, lui, annoncé mardi avoir battu la veille son record pour les livraisons journalières via le gazoduc Force de Sibérie, qui relie actuellement des champs gaziers en Extrême-Orient



russe au nord-est de la Chine. «Gazprom a (...) établi lundi un nouveau record historique d'approvisionnement quotidien en gaz vers la Chine», a indiqué Gazprom dans un communiqué, sans donner de chiffres précis. Une source au sein du groupe a signalé à l'AFP que «les volumes quotidiens livrés à la Chine relevaient «d'informations commerciales» et ne seront pas dévoilés. L'an passé, les livraisons de gaz via Force de Sibérie à destination de la Chine ont atteint un maximum historique, à hauteur de 15,5 milliards de mètres cubes. D'ici à 2025, Moscou entend multiplier par 2,5 ses exportations par cette infrastructure, à 38 milliards de mètres cubes chaque année. Bien conscient du potentiel de ce gazoduc, Vladimir Poutine l'avait qualifié dimanche dans un article d'«affaire du siècle».

«PRIORITÉ» À L'ÉCONOMIE

Obligé de trouver de nouveaux marchés porteurs, le président russe ne cache pas son souhait de faire de la Chine son principal partenaire économique, au risque, selon certains observateurs, de devenir un vassal de Pékin. «La coopération commerciale et économique est une priorité dans les relations entre la Russie et la Chine», a déclaré M. Poutine, disant s'attendre en 2023 à des échanges commerciaux qui «dépasseront le seuil» des 200 milliards de dollars, ce qui constituerait un nouveau record après celui de 2022 (185 milliards). Il s'est aussi dit «prêt à créer un organe de travail conjoint pour le développement de la route maritime du Nord», l'une des voies dans les eaux gelées de l'Arctique, désor-

mais plus facilement navigable du fait de la fonte des glaces.

Moscou espère que cette route va permettre à terme d'augmenter le transport d'hydrocarbures vers l'Asie, notamment ceux produits dans l'Arctique russe, en reliant les océans Atlantique, Pacifique et Arctique.

Vladimir Poutine a également souligné l'importance de développer les infrastructures ferroviaires entre la Russie et la Chine, celles existantes étant saturées selon des experts. Il s'est aussi dit en faveur de «l'utilisation du yuan chinois dans les règlements entre la Russie et les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine», un autre moyen d'accélérer la dédollarisation de son économie et le pivot de la Russie vers l'Asie.

Par Le Figaro avec AFP

Vu du Royaume-Uni : est-il insultant d'appeler les Français «les Français» ?

Le faux pas de la prestigieuse agence de presse américaine AP consistant à vouloir bannir l'appellation "les Français" de ses textes, de crainte qu'elle soit jugée insultante, fait réagir ce chroniqueur britannique. Par l'hilarité, naturellement. Mais aussi par l'exaspération envers la pratique exagérée du politiquement correct. La semaine dernière, l'agence de presse Associated Press (AP) a posté un message sur Twitter recommandant aux journalistes de ne pas appeler les Français "the French". Motif : la formule pourrait être déshumanisante et insultante. Une interprétation qui a soulevé une

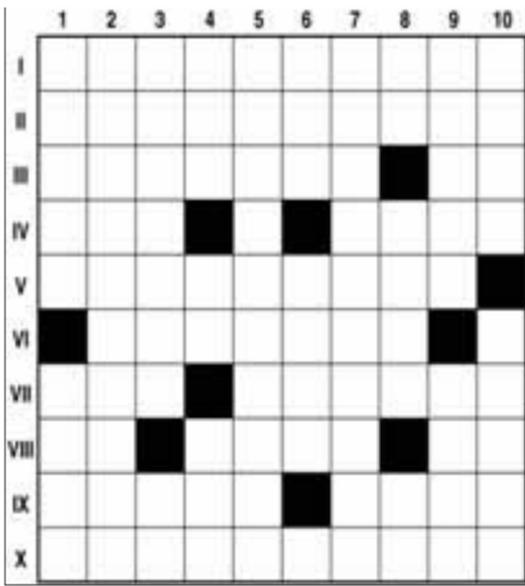
tempête de réactions. Alors, bien sûr, cela dépend du contexte. La vexation est parfois l'objectif d'une formulation. Mais, en l'occurrence, la recommandation ne concernait pas des expressions telles qu'"aussi mauvais que les Français" ou "pire que les Français". Il ne s'agissait pas non plus d'un "faites confiance à ces foutus Français", ni d'un "c'est encore bien un coup des Français" ou de l'irremplaçable "les Français feraient bien de songer à qui ils doivent leur chère liberté". Non, en l'occurrence, AP jugeait qu'il pouvait être insultant et déshumanisant de parler "des Français" dans des

phrases aussi inoffensives que "rencontrer les Français en demi-finale", "Dieu merci, les Français ont mis leur veto" ou encore "Préférez-vous les Italiens ou les Français ?"

DES CATÉGORIES RÉDUCTRICES

Notons que les Français n'étaient pas le seul groupe identifié par AP parmi les sujets délicats et facilement déconsidérés. Ils étaient mentionnés dans une liste de communautés requérant le même degré élevé de tact. On notera toutefois que la plupart des autres groupes cités suscitent un sentiment de stigmatisation

que nous qualifierons de plus universel, comme "les pauvres", "les malades mentaux" ou les "diplômés d'études supérieures". On comprend mieux pourquoi les Français ont pris la mouche. Après que l'ambassade de France aux États-Unis a été rebaptisée "ambassade de la Francitude", l'agence AP a présenté ses excuses et supprimé le tweet coupable. La jeune femme de 34 ans contre-attaque et lui réclame 1 475 dollars (1 029 euros) en remboursement des frais engagés pour installer des "dispositifs de sécurité à son domicile". La suite au prochain épisode.



HORIZONTALE-MENT

I. Essai au labo. II. Enigmatique. III. Champs de courses. Participe. IV. Pierre dure. Choisit. V. Sacrifiée par son père. VI. Appellesse. VII. Possessif. Magnifique personnage de roman. VIII. En vogue. Disparue. Rapport inversé. IX. Encre seiche. Senteur marine. X. Relatives à un équidé.

VERTICALEMENT

1. Abrasif. Sauf-conduit. 2. Instru-

ments à bois. 3. Grands miroirs. Grecque. 4. Etablissements, en bref. Pronom. Dernière scène. 5. Rembauchai. 6. Courroux. Amateur de lentilles. 7. Cinéaste soviétique. 8. Négation. Fonds de bouteilles. Indéfini. 9. Sénat romain. Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec. 10. Sortie au théâtre. Catégories.

AVANT NEW YORK PROVINCE UNE
CITÉ DE TRAITÉ FLUVI DE VENDÉE
SÈME ART PLAQUÉ À ARRIVEM
PARAFFINE DE ROUGE FABRICONS
FERRURES PETITE SAINTE
MÂTURE DE NAVIRE
SUCCÈS À JULIANA REDACTRICE DE JOURNAL

BRAS DU RHEN
ICI BAS
GRECQUE POUR LE RHEN GRAND PORT
VALLÉE ENGLOUTIE NOTE

SOUFFLE
CONFUSES
BRUIT DE CASSE
ENTRETIENT LA PASSION
PLACÉ DANS LA MINUTE
PRIMETIS FLAMANDS

MME
FAIFOS SYMPATHIQUE TROMPER
ÉVOLUE À L'ARENA
SE À ROMME A SA COUR À LA HATE
POINT DE DÉPART ORATEUR DE L'ATYQUE
PÉRIODE DE L'HISTOIRE

À LA SORTIE DE L'OT GARÇON DE COURSES
PROVINCE UNE
PRISE DE JON (OU SAND)
RONGÈS PATENT DU DR GACHET
PILOTE D'ÉCOLE
SOUR DE NOS JOURS
GLACE À L'ANGLAIS

PRONOM PERSONNEL
MARQUE D'INSPIRATION CITÉ DE VELOURS
DISCIPLE DE RUSSENS AVANCÉ
TERRES ENDOUÉES

HEXAÈDRE
ELMIRA AVENTURE
AMURALE
CONCURRENÇAIT LE FLOREN
PUBISAI CONTRE LA VERGUE

NOTE
SUPERVIELLE
BOUDHA CHINOIS

FLUSTRIER À SURNAM NOTE
PROBLÈME UN TRUC À LA NOIX
SOUVENT BAS ET TRISTE
RAC RACCOURCI

CONVENTION EXPRESSION DE NEPRES
TRAITE AVEC L'ESCAUT EN 1963
TEXE DU AMELAND BLEU-NOR EN VERS
ARON

SERVICE SUPPLÉMENTAIRE
EMLEME DOUTEUR

ANAGRAMMES FORTISSIMOTS

Reportez dans la grille de droite des noms de pays formés à partir des anagrammes de la grille de droite, et parvenez à former le nom d'un dixième pays dans la colonne indiquée.

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS MÊLÉS N°6

- | | | | |
|----------|-----------|---------|-----------|
| ALGER | DAKAR | MADRID | SEOUL |
| AMMAN | DAMAS | MANILLE | SINGAPOUR |
| ATHENES | DUBLIN | MONACO | SOFIA |
| BAGDAD | EREVAN | MOSCOU | TEHERAN |
| BALE | KABOUL | PANAMA | TIRANA |
| BAMAKO | KATMANDOU | PARIS | TRIPOLI |
| BERLIN | LILLE | PEKIN | TUNIS |
| BOGOTA | LIMA | PRAGUE | VARSOVIE |
| BRASILIA | LISBONNE | RABAT | VIENNE |
| CANBERRA | LOME | RIYAD | VILLE |
| CARACAS | LONDRES | ROME | VILNIUS |
| | | SANAA | |

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS
Le mot-mystère est : **MARSEILLE**

MADURO RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DE SON PAYS À DÉFENDRE LA CAUSE SAHRAOUIE

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a réaffirmé, mardi dernier, l'engagement de son pays à défendre la cause sahraouie et toutes les causes de libération, jusqu'au parachèvement de la décolonisation. Le président vénézuélien a fait cette déclaration alors qu'il accueillait son homologue sahraoui, Brahim Ghali, au palais présidentiel à Caracas. « Nous sommes engagés à défendre la cause sahraouie », a souligné le président Maduro, affirmant que le soutien de son gouvernement au peuple sahraoui était « indéfectible et absolu » et « se poursuivra jusqu'au parachèvement du processus de

décolonisation », a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. Pour sa part, le Président sahraoui a indiqué: « Nous restons ouverts, au Sahara Occidental, à une solution pacifique, politique et négociable », mais « nous poursuivrons, cependant, la résistance par tous les moyens (...) ».

raoui, Brahim Ghali, au palais présidentiel à Caracas. « Nous sommes engagés à défendre la cause sahraouie », a souligné le président Maduro, affirmant que le soutien de son gouvernement au peuple sahraoui était « indéfectible et absolu » et « se poursuivra jusqu'au parachèvement du processus de

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:14	12:54	16:23	19:02	20:25

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 23 MARS 2023 // N°521 // PRIX 20 DA

RAMADHAN

De grands noms du cinéma et de la télévision algérienne de retour sur le petit écran

Des noms plus connus dans le 4^e art comme Sabrina Koreichi, Tarek Bouarara, Mohamed Frimehdi, Benabdallah Djellab ou encore Fodhil Assoul seront également au rendez-vous. Sarah Bertima, au scénario, et Yahia Mouzahem, à la réalisation, qui avaient connu un grand succès avec la sitcom « Timoucha », reviennent également avec une production des plus prometteuse intitulée « Dama », au même titre que le réalisateur le plus attendu, Djafar Gacem, qui signe une nouvelle production...



Cette année de nombreuses figures du cinéma et de la télévision, et parfois même du théâtre algériens vont renouer avec les téléspectateurs pendant le mois sacré de Ramadhan. Des acteurs comme Beyouna, qui signe son retour dans plusieurs productions, Bahia Rachedi, Rym Takoucht, Samia Meziane, Fatma Hlilou, Hassan Benzerari, Boualem Bennani, Mustapha Laribi ou encore Nabil Asli, occuperont le petit écran durant ce mois. Des noms plus connus dans le 4^e art comme Sabrina Koreichi, Tarek Bouarara, Mohamed Frimehdi, Benabdallah Djellab ou encore Fodhil Assoul seront également au rendez-vous. Sarah Bertima, au scénario, et Yahia Mouzahem, à la

réalisation, qui avaient connu un grand succès avec le sitcom « Timoucha » reviennent également avec une production des plus prometteuse intitulée « Dama », au même titre que le réalisateur le plus attendu, Djafar Gacem, qui signe une nouvelle production. De nombreuses productions distribuent également de jeunes talents, certains plus connus que d'autres, et ouvrent les portes de la télévision à de nouveaux talents et créateurs de contenus. Dans les fiches techniques des productions annoncées pour le mois sacré, quelques réalisateurs et producteurs de cinéma proposent leurs travaux à la télévision dont Yahia Mouzahem, cinéaste habitué des produits télé, Mehdi Tsabbast, qui avait signé le film historique « Dzair », ou encore le jeune Mohamed Benabdallah, réalisateur de plusieurs courts métrages et de la fiction « Halim Erraad ». Pour sa part, la télévision

nationale propose à travers les chaînes du groupe un riche programme de séries, sitcom et émissions, avec les très attendus « Dama » de Yahia Mouzahem, qui explore le quartier mythique de Bab El Oued, « Harat Echouhada » de Mehdi Tsabbast, qui distribue le grand comédien Benabdallah Djellab, le drame social « Acif Ntazoua » de Idris Ben Chernine, et la mini-série « Izouran » de Boubkeur Slimane. L'Etablissement public de télévision propose également huit sitcom, dont « Mayna » de Walid Bouchebah », servis par un casting comptant, entre autres, Sabrina Koreichi, Malika Belbey, Hakim Dekkar, et Lamri Kaouane. Cependant, cette production prolifique soulève depuis de nombreuses années la problématique de la « production télévisuelle occasionnelle », professionnels et observateurs s'accordent à relever « l'engouement des chaînes de télévision pour la production à diffuser pendant le mois sacré alors que cette dernière diminue très significativement le reste de l'année ». Ramadhan oblige, les télévisions rivalisent aussi de créativité pour élaborer des émissions culinaires intéressantes et originales impliquant parfois des célébrités ou proposant un contenu à la croisée des chemins entre la promotion de la destination Algérie et du patrimoine culinaire.

APS

RAMADHAN

LES HORAIRES DE TRAVAIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS FIXÉS

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mercredi, dans un communiqué, les horaires de travail applicables durant le mois sacré de Ramadhan dans les établissements éducatifs à travers le pays. Pour les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamarrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El-Oued, Ghardaïa, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El-Meghaïer et El-Menia, les horaires de travail sont fixés de 7h00 à 14h00, précise le communiqué. Dans les autres wilayas du pays, les horaires de travail sont fixés de 8h30 à 15h30. Pour ce qui est de l'enseignement primaire dans les écoles à vacation unique, la durée des cours sera réduite de trente (30) minutes avec une pause d'une heure et 15 mn entre le matin et l'après-midi. Quant aux écoles primaires à double vacation, la durée des cours du matin sera réduite à 1h45, tandis que celle de l'après-midi sera réduite à 1h30mn. Dans les deux cycles moyen et secondaire, la séance pédagogique d'une heure sera réduite de quinze (15) minutes, a précisé le communiqué, ajoutant que l'emploi du temps sera réparti sur deux tranches englobant 4 cours chacune, avec une pause d'une heure entre le matin et l'après-midi.

JUSTICE

L'ACTUEL ET DEUX ANCIENS P-DG DE LA CNAN PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Une enquête de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGS) a débouché sur l'interpellation de plusieurs cadres anciens ou en exercice de la compagnie algérienne de transport maritime de marchandises, CNAN Nord. Selon un communiqué du parquet de la République près le pôle national économique et financier, rendu public hier, l'enquête a porté sur des dépassements dans la gestion de la société, conclusion de marchés contraires à la réglementation et complicité de dilapidation de deniers publics à travers l'arrêt technique et la non-exploitation volontaire de navires de la société, mis à l'arrêt dans des ports algériens et étrangers. Ce qui, selon le parquet, a influé sur l'activité de la société et causé la dégradation de sa situation financière malgré l'aide qui lui est apportée par l'État. Ces agissements ont causé un « important préjudice financier » à la CNAN Nord et au Trésor public, selon la même source. Les personnes soup-

çonnées d'être impliquées dans cette affaire ont été présentées mardi 21 mars devant le parquet du pôle pénal spécialisé qui a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire pour les délits de « passation de marchés non conformes à la réglementation, octroi d'indus avantages, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et négligence. » Après l'audition des mis en cause, le juge d'instruction de la même juridiction a ordonné le placement sous mandat de dépôt de l'actuel P-DG de la société, le dénommé DJ.L., et deux de ses prédécesseurs, A.S. et Gh.S.A. 14 autres accusés ont été placés sous contrôle judiciaire, précise le communiqué. La situation du transport maritime et des entreprises du secteur a été évoquée lors du dernier Conseil des ministres, lundi 20 mars. Le chef de l'Etat a ordonné de « reconstruire la flotte du transport maritime algérien, victime d'un complot ciblant l'Etat », a-t-il accusé.

ARRESTATION D'UN GROUPE DE CRIMINELS À BÉJAÏA

SAISIE DE 1.5 KG DE KIF TRAITÉ ET DE PLUS D'UN MILLIARD DE CENTIMES

Les éléments de la Brigade de recherche et d'Investigation (BRI), de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont réussi au courant de la semaine à mettre hors d'état de nuire un groupe de criminels composé de 4 personnes âgées entre 24 et 39 ans, originaires de Béjaïa, spécialistes dans le trafic de drogue et de stupéfiants, et la saisie de plus de 1.5 kg de kif traité et une somme d'argent dépassant un milliard de centimes, selon la cellule d'information et de communication de la wilaya de Béjaïa. L'opération a été menée suite à des infor-

mations reçues faisant état d'une voiture de marque Ibiza qui roulait à destination de Béjaïa à bord duquel se trouvait un des trafiquants, qui transportait une quantité de drogue. Le malfat a été appréhendé au niveau de Mellala, dans la commune de Oued Ghir, à 5 km du chef-lieu de la wilaya en possession d'un sac contenant 1 513.98 g de kif traité dissimulé soigneusement dans la voiture. Après interrogation du suspect sur l'identité des trois autres complices, les policiers ont élaboré un plan qui a permis l'arrestation de deux personnes au niveau du village

touristique de Beni Ksila sur la côte ouest de Béjaïa, et la saisie également d'une importante somme d'argent estimée à un milliard et 144 millions de centimes (1, 144 000 000), alors que le troisième suspect est en fuite, ajoute le communiqué. D'après les autorités judiciaires de Béjaïa pour « possession illégale de drogue à des fins de commercialisation dans le cadre d'association d'une bande de criminels organisée », deux suspects ont été mis sous mandat de dépôt et le troisième est placé sous contrôle judiciaire.

Idir M.